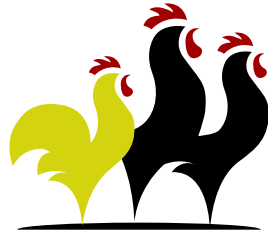


JANVIER 2025



commune de  
**Saint Corneille**

[www.saint-corneille.fr](http://www.saint-corneille.fr)

# LE CORNÉLIEN





## SOMMAIRE

LE BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES  
DE SAINT CORNEILLE

**LE MOT DU MAIRE** ..... 3

**LES FINANCES** ..... 4 | 6

**LES ÉLUS** ..... 7 | 8

**LES COMMISSIONS** ..... 9 | 13

**LA VIE SCOLAIRE** ..... 14 | 15

**LA VIE LOCALE** ..... 16 | 36

**LES ASSOCIATIONS** ..... 37 | 43



## EXPOSITION

Exposition sur l'histoire  
des écoles  
de Saint-Corneille

**P21 - VIE LOCALE**

### Le Cornélien

Directeur de publication : Michel Pré

Commission de communication :  
Malika PLANCHE, Aurélie BARRÉ,  
Christelle LEVASSEUR, Martine EVRARD,  
Annick RICHARD, Karine BLIN,  
Fabien POIRRIER, Katy GUERIF

Impression :  
ITF imprimeurs - 2210.1139  
02 43 42 00 38

Bulletin tirés à 650 exemplaires.



# MOT DU MAIRE



## MICHEL PRÉ MAIRE DE SAINT-CORNEILLE

L'année 2024, a été une année importante pour Saint Corneille. En 2020, avec l'ensemble du conseil municipal nous avons pris l'engagement de revitaliser le centre bourg. En effet, conscients qu'un village sans commerce ne pouvait pas être attractif, nous avons donc décidé de porter tous nos efforts pour redynamiser le cœur du village en définissant un programme sur 4 ans pour répondre aux besoins de nos administrés.

Notre feuille de route a été tenue et je remercie l'ensemble du conseil municipal pour son travail.

### Les dates clés :

**2020** : réhabilitation de l'ancien café en 2 cabinets de santé. L'un occupé par deux infirmières depuis 2021 et l'autre par deux ostéopathes depuis 2024. Et à l'étage un logement en location depuis 2021.

**2022** : achat de la maison au 27 grande rue qui a été entièrement rénovée pour accueillir début décembre 2023, Chloé notre fleuriste « Au Bonheur d'une Fleur ».

**2023** : acquisition du bâtiment multiservice de M. et Mme Beaudoux. Nous avons effectué dans la partie commerce des travaux de mises aux normes électriques ainsi que la plomberie. Ce qui a permis la reprise du commerce en location pour une exploitation multiservice alimentaire, tabac et jeux. Quant au logement de 90 m<sup>2</sup> situé à l'étage, il est en cours de réhabilitation et sera loué au 1<sup>er</sup> trimestre 2025.

Durant l'année 2023, nous avons accueilli Lucie Photographe « Lubphoto » dans une annexe de la mairie.

**2024** : démolition et reconstruction de l'annexe du café. Un bâtiment de 60 m<sup>2</sup> a été construit et aménagé pour créer un cabinet de kinésithérapie qui va accueillir au 1<sup>er</sup> février Hélène, toute jeune maman du petit Axel.

### Bilan financier de cette opération :

Travaux : 540 000 euros HT  
Achats immobiliers : 152 000 euros HT  
Total dépenses : 692 000 euros HT  
Financements :  
Etat DETR : 146 483 euros  
Département convention plan de relance : 54 106 euros  
Prêt bancaire à 3,12% : 400 000 euros  
Autofinancement : 91 411 euros

Cette opération a été réalisée sans augmentation des impôts communaux. Le remboursement du prêt sera compensé par les loyers.

Comme vous pouvez le constater, depuis le début de notre mandat, le village a totalement été transformé pour redonner une animation commerciale du centre bourg avec des services de proximité et de santé.

Toute l'équipe municipale peut être fière de ses décisions ambitieuses qui redonnent un nouveau souffle à notre village.

En 2024, c'est aussi la rénovation énergétique du groupe scolaire et de la bibliothèque.

Cette transition avait pour objectif de réduire les émissions à effet de serre (TPE 6T/an et CO<sub>2</sub> 16T/an) et de diminuer la facture énergétique de 44,8%. Ceci en changeant notre énergie gaz propane par une chaudière à granulés de bois, ainsi que l'isolation des bâtiments et la mise en place d'une ventilation double flux.

Ces travaux s'avéraient compliqués puisque le site est occupé par des enfants. Je remercie Mme KRIZEK directrice de l'école et l'équipe enseignante pour leur concours pendant la durée des travaux.

Coût de l'opération : ..... 219 380 euros HT  
Subventions : État Fonds verts : ..... 97 500 euros HT  
Fonds chaleur : ..... 32 500 euros HT  
ADEME : ..... 35 250 euros HT

Soit 165 200 euros de subventions représentant 75% de l'opération et 54 130 euros à la charge de la commune.

En 2024, nous avons aussi acheté la « salle de bal » que les anciens du village connaissent bien. Elle est située au carrefour de la rue neuve et de la grande rue. Cette salle de 600 m<sup>2</sup> sera réhabilitée en deux cellules commerciales début 2025. La première sera réservée à notre photographe Lucie qui a besoin de plus d'espace et lui permettant un accès PMR, la deuxième sera réservée à un professionnel libéral de santé.

Nous avons programmé en 2024 la création d'une voie douce route de l'espérance, mais ce projet a pris du retard car nous prenons le temps de consulter les riverains pour avis. Les travaux seront réalisés avant l'été 2025.

**L'année 2025**, sera une année préoccupante si l'on regarde le projet de loi de finances, qui fait porter à nous les communes le poids du déficit de 3 000 milliards de l'Etat. Je pense qu'il devrait prendre modèle sur les communes car le devoir d'une municipalité c'est de rendre un budget de fonctionnement équilibré.

Ne pouvant plus tenir ses engagements et dans l'incapacité de réduire son train de vie, l'Etat a décidé de réduire ses dotations de fonctionnement. Celles-ci sont indispensables pour faire vivre nos territoires, soutenir l'emploi local et maintenir les services publics indispensables pour nos administrés. Nous avons le devoir de faire preuve de pédagogie et de lisibilité auprès vous afin que vous compreniez que si nous ne pouvons plus assumer notre rôle, c'est en raison de l'Etat et de ses manquements.

Un gros dossier va s'ouvrir en 2025, avec le projet de quitter notre Communauté de Communes actuelle pour rejoindre Le Mans Métropole. Ce projet est aussi le souhait d'une grande majorité des administrés de Saint Corneille.

Les enjeux sont nombreux :

- La mobilité,
- L'urbanisme, l'accueil de nos artisans, la reprise de la gestion de l'accueil périscolaire...
- Bénéficier des compétences de Le Mans métropole (voirie, mobilier urbain, éclairage public, assainissement, eau potable, ordures ménagères...) moins coûteux pour les Cornéliens,
- Utiliser les Fonds de concours du Mans Métropole pour nous aider à l'investissement de certaines structures.

Bien sûr, nous nous engagerons au respect de la neutralité fiscale et budgétaire. Elles seront compensées largement par la réduction des dépenses de fonctionnement dues aux compétences assurées par le Mans Métropole. Nous allons faire réaliser une étude pour mesurer les impacts positifs et négatifs d'une adhésion à le Mans Métropole. Comme vous pouvez le constater l'année 2025 sera encore chargée.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2025. Qu'elle puisse vous apporter bonheur à vous et à vos proches et une excellente santé

# LES FINANCES

Le contexte national nous rappelle l'importance d'une bonne gestion de nos finances locales. Plus que jamais les finances d'une commune sont le nerf de la guerre ! Il faut réussir à maîtriser les charges de fonctionnement afin de continuer à dégager des marges de manœuvre pour investir.

## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023..

Vous trouverez ci-dessous le détail des dépenses et des recettes réelles du budget général pour l'année 2023.

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
		<b>Résultat reporté 2022</b>	<b>575 777</b>
FOURNITURES	87 135	RECETTES FISCALES	688 178
PRESTATION DE SERVICES	215 696	AUTRES PRODUITS	46 442
FRAIS DE PERSONNEL	384 073	ATTENUATION DE CHARGES	2 989
CHARGES DE GESTION COURANTE	209 332		
ATTENUATION DE PRODUITS	80 706	DOTATION DE L'ETAT	308 704
CHARGES FINANCIERES	6 188		
		PRODUITS DE L'EXPLOITATION DU DOMAINE DE LA COMMUNE	131 141
DOTATION AUX AMORTISSEMENT	7 121		
<b>Total</b>	<b>990 251</b>	<b>Total</b>	<b>1 753 230</b>
<b>Résultat de la section Fonctionnement : +762,979 €</b>			
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
		<b>Résultat reporté 2022</b>	<b>144 286</b>
REMBOURSEMENT CAPITAL DE LA DETTE	51 245	AUTOFINANCEMENT	
		DOTATIONS FCTVA TLE et réserves	99 920
		SUBVENTION	91 549
ACQUISITION ET TRAVAUX	614 007	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	6 421
		IMMOBILISATION EN COURS	1 538
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		CAUTIONNEMENT Reçu	870
Reste à Réaliser	77 230	Reste à Réaliser	29 600
<b>Total</b>	<b>742 483</b>	<b>Total</b>	<b>374 184</b>
<b>Résultat de la section Investissement : -368.299 €</b>			

**SOIT UN RESULTAT CUMULE POUR 2023 DE + 394.680€.**



# LES FINANCES

Le constat que nous avons fait l'an dernier sur la baisse de la part des dotations de l'État se poursuit passant de 28% en 2022 à 26% en 2023, de nos recettes globales. Pour rappel en 2021 ce pourcentage était de 32%.

## PRÉSENTATION DES BUDGETS 2024

Le budget primitif de l'année 2024 a été voté lors du Conseil Municipal du 28 mars. Il permet de prévoir l'ensemble des dépenses et les recettes de la commune de Saint Corneille au cours de l'année, de choisir la politique fiscale, financière de la commune et de déterminer les principaux investissements.

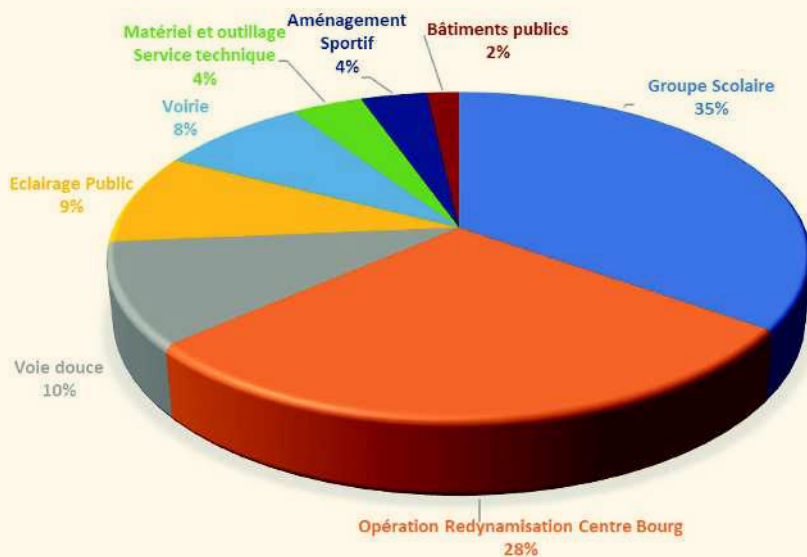
Ce budget s'élabore, comme depuis plusieurs années, dans un contexte contraint. Les dotations de l'Etat sont à nouveau en baisse. Malgré cela, la municipalité garde le cap d'une gestion rigoureuse, et surtout, a fait le choix de maintenir ses taux d'imposition pour 2024.

### 1 - LE BUDGET PRINCIPAL

Le Budget 2024 a été présenté à l'équilibre, pour un montant Global de 2.964 K€, vous trouverez ci-dessous les grandes lignes budgétaires en K€.

	DEPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	Charges à caractère Général	464	Excédent année antérieure	394
	Charges de Personnel	372	Impôt et taxes	628
	Atténuation de Produits	81	Atténuation de Charges	
	Autres Charges de gestion courante	115	Produits des services	120
	Charges Financières	15	Dotations et Subventions	308
	Charges Exceptionnelles	1	Autres produits de gestion	50
	Dotation aux amortissements	12	Produits exceptionnels	
	Prélèvement pour dep. investissement	440		
		<b>Total :</b>	<b>1 500</b>	<b>Total :</b>
Investissement			Autofinancement	440
	Remboursement capital d'emprunt	53	Affectation résultat n-1	368
	Déficit d'investissement reporté	321	Dotations	80
	Subvention versées (Amicie)	7	Subventions d'investissement	371
	Immobilisations	3	Emprunt	130
	Dépenses d'équipement	1080	Cession Immobilisation	64
			Amortissement	11
	<b>Total :</b>	<b>1 464</b>	<b>Total :</b>	<b>1 464</b>

### Répartition des 1.080 K€ d'investissements budgétés pour 2024 :



Le principal investissement de 2024 a été l'installation d'une chaufferie bois au groupe scolaire, l'isolation des murs, la mise en place de volets roulants, ainsi que le changement des éclairages des classes. Cet investissement présente l'avantage de réduire nos futures charges générales, en réalisant de véritables économies d'énergies. L'opération « Redynamisation Centre Bourg », se poursuit et représente 28% du budget. Pour 2024, elle se matérialise par la reconstruction du bâtiment situé à côté du cabinet infirmier, qui accueillera début 2025 une kinésithérapeute. La volonté du conseil municipal de continuer la dynamisation du centre bourg, s'est concrétisée par l'acquisition de l'ancienne salle de bal, à l'angle de la rue Neuve et de la grande rue. Ce bâtiment sera rénové en 2025 afin d'y accueillir notre photographe Lucie, et permettre la venue d'un nouveau professionnel.

# LES FINANCES

## 2- LE BUDGET ANNEXE ASSAINISEMENT

Le budget Assainissement 2024 est établi à hauteur de 810.227€.

BUDGET ASSAINISEMENT - BUDGET PRÉVISIONNEL 2024							
	fonctionnement		investissements		ensemble		
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes	résultat
Résultat reporté		261 564	37 452		37 452	261 564	224 112
Affectation au compte 106800				74 913		74 913	74 913
Reste à réaliser			37 461		37 461		-37 461
Inscriptions à l'exercice	368 036	106 472	367 278	367 278	735 314	473 750	-261 564
<b>totaux</b>	<b>368 036</b>	<b>368 036</b>	<b>442 191</b>	<b>442 191</b>	<b>810 227</b>	<b>810 227</b>	<b>EQUILIBRE</b>

Les deux principales recettes de fonctionnement de ce budget, sont :

- La surtaxe d'assainissement, prélevée sur vos factures d'eau
- La PFAC (participation pour le financement de l'assainissement collectif) qui est due lors du premier raccordement au réseau d'assainissement collectif.

La réalisation du schéma directeur a mis en évidence des travaux à réaliser sur le réseau d'assainissement, certains sur la partie publique d'autres sur les parties privées. La section investissement du budget communal d'assainissement octroie un prévisionnel de 200K€ de travaux.

Nous profitons de ce bulletin, pour vous informer que l'Etat a renoncé à son projet de transférer cette compétence aux intercommunalités en 2026.

## CHIFFRES CLEFS DE NOTRE COMMUNE

Chiffres clés*	2023		
	St Corneille en milliers d'€	Euros par habitant	Moyenne de la strate (€/hab)
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	1094	710	916
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	907	588	744
RESULTAT COMPTABLE (A - B = R)	<b>187</b>	121	172
TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	200	130	426
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT = D	665	432	445
Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E	465	302	19
Capacité d'autofinancement brute = CAF	<b>194</b>	126	184
Encours de la dette au 31/12/N	724	470	576
FONDS DE ROULEMENT	444	288	576



# LES ÉLUS



## LE CONSEIL MUNICIPAL EST COMPOSÉ DE :

**ÉLUS DEBOUT DE GAUCHE À DROITE :** Aurélie Barré, Henri Lermenier, Sylvain Barantin, Michel Viratelle, Michel Pré, Fabien Poirier, Thierry Monchatre, Katy Guérif

**ELUS ASSIS DE GAUCHE À DROITE :** Karine Blin, Annick Richard, Martine Evrard, Christelle Levasseur, Malika Planche, Nadine Egger, Gérard Breteau



## VOS ÉLUS

### M. Michel PRÉ, Maire chargé de :

- Représentant Communauté de Communes Gesnois Bilurien
- Gestion du personnel administratif et technique
- Urbanisme et finances communales (budget...)
- Gestion de l'assainissement et du réseau des eaux pluviales
- Suivi des marchés publics et appels d'offres



### M<sup>me</sup> Christelle Levasseur, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire :

En charge de :

- Représentant Communauté de Communes Gesnois Bilurien
- Contrats liés à l'administratif
- Achats administratifs
- Personnel - ressources humaines, planning du personnel, règlement intérieur

- Finances (budgets, impôts...)
- RGPD



### M. Henri Lermenier, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire :

En charge de :

- Suivi des travaux
- Personnel technique
- Contrats de maintenance des bâtiments
- Éclairage public
- Voirie agglomération
- Environnement et cadre de vie

- Jeux, stade de foot, terrain de tennis
- SPANC

# LES ÉLUS



**M<sup>me</sup> Malika Planche,**  
**3<sup>ème</sup> Adjointe au Maire :**

En charge de :

- CCAS St Corneille
- Centre social LARES
- Restaurant scolaire-vie scolaire
- Personnel restaurant scolaire et ménage
- Associations
- Achats fournitures d'entretien /

produits pharmaceutiques  
→ Site internet- communications  
→ SMU



**M. Sylvain Barantin,**  
**4<sup>ème</sup> Adjoint au Maire :**

En charge de :

- Voirie rurale
- Chemins ruraux
- Collecteurs/fossés

Par arrêté, Michel Pré Maire désigne **2 conseillers délégués :**

- M<sup>me</sup> Martine Evrard.
- M<sup>me</sup> Aurélie Barré.



**M<sup>me</sup> Martine Evrard,**  
**Conseillère déléguée au Maire :**

En charge de :

- Environnement et cadre de vie
- Fleurissement
- Cimetière
- Chemins de randonnées



**M<sup>me</sup> Aurélie Barré,**  
**Conseillère déléguée au Maire :**

En charge de :

- Bulletin municipal Le Cornélien
- Vie scolaire
- Site internet- communications

## COMPOSITION DES COMMISSIONS

### ( M. PRÉ, PRÉSIDENT DE DROIT DE TOUTES LES COMMISSIONS )

#### → Commission urbanisme

Henri LERMENIER (Président délégué) / Gérard BRETEAU, Thierry MONCHATRE, Martine EVRARD

#### → Commission des finances

Christelle LEVASSEUR (Présidente déléguée)  
Thierry MONCHATRE / Fabien POIRRIER / Aurélie BARRÉ / Martine EVRARD

#### → Commission voiries communales, chemins ruraux, collecteurs, SPANC

Henri LERMENIER (président délégué) / Sylvain BARANTIN / Gérard BRETEAU / Michel VIRATELLE

#### → Commission environnement et cadre de vie

Henri LERMENIER (Président délégué) / Martine EVRARD (Vice-présidente) / Katy GUERIF / Fabien POIRRIER / Michel VIRATELLE / Malika PLANCHE / Christelle LEVASSEUR / Nadine EGGER.

#### → Commission délégation service public Titulaires

Christelle LEVASSEUR / Henri LERMENIER / Thierry MONCHATRE

#### Suppléants

Gérard BRETEAU / Sylvain BARANTIN / Michel VIRATELLE

#### CCAS

#### Membres au titre de représentants du Conseil Municipal

Malika PLANCHE / Annick RICHARD / Thierry MONCHATRE / Michel VIRATELLE / Nadine EGGER

Membres au titre des personnes extérieures au Conseil Municipal  
Marie-Laure OLLIVIER / Aimée VIRATELLE / Françoise CHARTIER

#### Commission des Impôts -CCID

##### Commissaires titulaires

BARANTIN Sylvain, GEORGE Eric, PEAN Marie Ange, PISSOT Jacky, VIRATELLE Michel, PASQUIER Stéphane

##### Commissaires suppléants

DIVARE Alain, CAILHAU Béatrice, CLEMENT Pascal, BRETEAU Gérard, ERNANDES Jean Pierre, BEAUDOUX Pascal

#### → Commission travaux, patrimoine, éclairage public, sécurité

Henri LERMENIER (Président délégué)  
Christelle LEVASSEUR / Martine EVRARD / Karine BLIN / Michel VIRATELLE / Katy GUERIF / Fabien POIRRIER

#### → Commission culture, communications, site internet, animations

Malika PLANCHE (Présidente déléguée) / Aurélie BARRÉ (Vice-présidente) / Christelle LEVASSEUR / Martine EVRARD / Annick RICHARD / Karine BLIN / Fabien POIRRIER / Katy GUERIF

#### → Commission vie scolaire (restaurant et école)

Malika PLANCHE (Présidente déléguée)  
Aurélie BARRÉ, Karine BLIN, Thierry MONCHATRE

#### → Commission d'appel d'offre, jurys de concours Titulaires

Henri LERMENIER, Christelle LEVASSEUR, Katy GUERIF

#### Suppléants

Malika PLANCHE, Martine EVRARD, Gérard BRETEAU



# LES COMMISSIONS

## LE CCAS À SAINT-CORNEILLE



Il est composé de membres du conseil municipal et de membres externes, il est présidé par le Maire.

C'est toujours un moment convivial de partage alors n'hésitez plus et venez participer.

### **Le Centre Communal d'Action Sociale a plusieurs missions :**

- aider financièrement les Cornéliens en difficulté. Ils doivent contacter au préalable le service social de la circonscription départementale qui fera une évaluation sociale. Un dossier unique pourra être élaboré par le service social. La demande d'aide sera ensuite présentée aux membres du CCAS. Après une étude de la situation lors d'une commission, une aide financière pourra ou non être allouée.

- proposer des moments festifs et conviviaux afin de permettre aux aînés, aux élus et aux membres du CCAS de la commune de se rencontrer. Cette année, le traditionnel repas des aînés a pu être organisé le 13 octobre ainsi que le goûter de Noël le 11 décembre. Ces temps permettent aux plus de 65 ans de se retrouver et pour certains de faire connaissance.

- organiser les commémorations :

Les commémorations du 8 mai et du 11 novembre ont permis de réunir les élus, les anciens combattants et les habitants, les pompiers. Les enfants de l'école accompagnés de leurs enseignants ont pu s'investir lors de ces temps de mémoire. Ces commémorations ont été accompagnées par Sacor Music et nous les remercions de leur présence.

### **Membres au titre de représentants du Conseil Municipal sont :**

Malika PLANCHE, Annick RICHARD, Thierry MONCHATRE, Michel VIRATELLE, Nadine EGGER.

### **Membres au titre des personnes extérieures au Conseil Municipal sont :**

Marie-Laure OLLIVIER, Aimée VIRATELLE, Françoise CHARTIER.





# LES COMMISSIONS



## COMMUNICATION

**Pensez à télécharger notre appli !  
A vos smartphones !**

Direction votre Store (pour les Android) ; AppleStore (pour les Iphone), pour télécharger l'application Saint-Corneille, et ainsi vous tenir informé des actualités de notre commune. En activant les notifications vous serez prévenus des événements à venir, et des différentes alertes. Un moyen de communication rapide, et la possibilité pour vous de nous signaler des incidents (problèmes sur la voirie, sur l'éclairage, ou encore sur des problèmes de propretés). L'appli permet de géolocaliser l'endroit précis de votre demande d'intervention.



## ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

*Nos projets 2024 ont pris du retard mais sont programmés pour 2025.*

### Route de l'espérance

La commission s'est réunie sur place le 16 novembre dernier pour avancer dans le projet de l'aménagement d'une voie douce. Une réunion est prévue sur janvier afin de rencontrer les riverains pour consultation et avis. Les travaux devraient être réalisés premier semestre 2025. Nous relançons également le parcours santé.



# LES COMMISSIONS

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

GRUPE SCOLAIRE/ ACCUEIL PERISCOLAIRE/BIBLIOTHEQUE MISE EN PLACE D'UNE CHAUFFERIE BOIS GRANULES



Le groupe scolaire de la commune est composé de trois bâtiments datant des années 1950 utilisés pour l'activité scolaire (8 classes et 1 salle de motricité), un accueil périscolaire et d'une bibliothèque municipale avec une salle de lecture dédiée aux enfants. Cette bibliothèque était une ancienne maison logeant les enseignants. Nous accueillons actuellement 190 enfants sur l'ensemble du groupe scolaire.

Début 2022, le conseil municipal a pris la décision de lancer une opération de rénovation énergétique sur cet ensemble qui était chauffé au gaz propane à l'aide de 3 chaufferies.

Un audit énergétique a été confié au cabinet M3e. Dès la réception du compte rendu, le 14 octobre 2022, j'ai pris contact avec le Département Énergétique renouvelable 72, par le biais de Roxane Rogeon d'Energies Civam AD 72 pour confirmer tout l'intérêt d'un tel projet. Elle nous a conseillé sur le choix de mutualiser les bâtiments en une seule chaufferie au bois

granulés avec un réseau de chaleur pour réalimenter les 3 bâtiments. Cette transition énergétique a été complétée par des travaux d'isolation des bâtiments et la mise en place de ventilations double flux mettant en exergue un gain énergétique d'environ 44,8%. Début mars 2023, une consultation pour un marché de Maitrise d'œuvre a été lancé, avec comme objectif compte tenu de la difficulté due à l'occupation des bâtiments en milieu scolaire, une fin de travaux avant la rentrée 2024.

La Sté SECC a été retenue représentée par Amandine Clémence et Adrien Lateyron. La société SECC a préparé un cahier des charges avec une première estimation de travaux à 195 000 € HT.

Un appel d'offres a été lancé et sur la base de 3 lots distincts, 6 entreprises Sarthoises ont répondu.

Les entreprises retenues après analyses techniques et financières étaient :

- Lot n°1 SARL LEMEE HAMEAU de Savigné l'Evêque pour le gros œuvre.
- Lot n°2 ENTREPRISE RENOUE de Saint Corneille pour chauffage/ventilation/électricité.
- Lot n°3 SAS PASQUIER de Saint Corneille pour l'isolation/cloisons sèches/peinture/faïence.

Le total des travaux : 179 168,08 € HT

Frais d'études :

- SECC 23 245,79 € HT
- SPS 1 220,00 € HT
- SOCOTEC 2 556,00 € HT

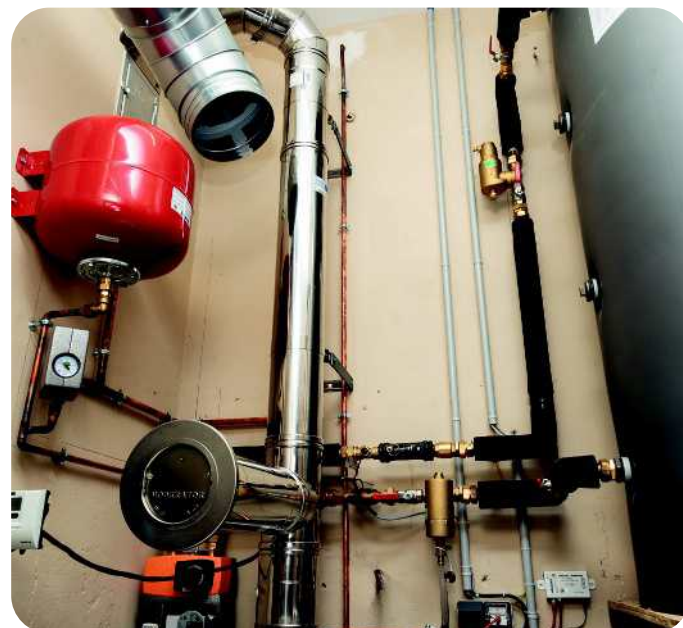
Total 26 245,79 € HT

**TOTAL GENERAL 205 245,79 € HT**





# LES COMMISSIONS



Après l'attribution des marchés, les entreprises se sont mises en ordre de marche début juin afin de terminer les travaux le 20 août. La mission a été accomplie avec un travail de grande technicité et de qualité, je tiens à les remercier personnellement ainsi que leurs personnels. Je tiens également à remercier chaleureusement Madame Krisek, Directrice du groupe scolaire et toute l'équipe enseignante pour le choix des couleurs des peintures et surtout leurs collaborations et compréhension dans cette période de cohabitation. Nous avons profité des travaux pour remplacer les anciens éclairages du groupe scolaire par des LED, ainsi que la motorisation des volets dans la bibliothèque et le remplacement de tous les robinets thermostatiques sur les radiateurs. Ces travaux hors marché s'élèvent à 13 967,00 € HT

Le total des travaux engagés études, SPS, Bureau de contrôle, marché et travaux supplémentaires 219 380,00 € HT

Je suis conscient que pour notre commune, cet investissement représente un effort financier pour nos budgets, mais compte tenu du réchauffement climatique de notre planète, nous devons participer à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

- TPE évitées 6 tonnes/an
- Tonnes équivalent CO<sup>2</sup> évitées 16 tonnes/an.

Nous n'aurions bien entendu pas pu faire tous ces travaux sans les aides de l'État.

J'ai pu constituer des dossiers de demande de subvention avec l'aide de notre service administratif, que je remercie tant les dossiers sont complexes à monter. J'ai rencontré Monsieur Le Préfet et les services de l'État pour présenter notre projet.

Les subventions accordées :

- |  |             |
|--|-------------|
| - État/Fonds Vert : .....              | 97 500,00 € |
| - Département : ADEME .....            | 35 250,00 € |
| - Département : Fonds de Chaleur ..... | 32 500,00 € |

**- TOTAL DES SUBVENTIONS 165 000 € soit un taux de 80%**

Le reste à charge pour la commune est de 40 245,79 € auquel il faut ajouter 13 967,00 € de travaux complémentaires hors marché ; soit un autofinancement qui sera donc de 54 212,79 €, la TVA étant bien sur récupérable. Merci aux financeurs Etat et Département.



# LES COMMISSIONS

## RÉGÉNÉRATION DU COURT DE TENNIS

Après de nombreuses années d'utilisation, le court de tennis avait besoin de se refaire une beauté. Le conseil municipal a décidé de pratiquer une régénération des sols existants.

La première étape consistait en l'arasement des dalles béton, au décrassage et démoussage avant l'opération de ragréage et de traitement des surfaces. Ensuite, le support a été consolidé à l'aide d'une résine sur sa totalité.

La finition s'est effectuée en trois couches de peinture acrylique particulièrement résistante à l'abrasion et aux intempéries.

Enfin les travaux se sont achevés par le traçage des lignes.



## ANCIENNE RÉSERVE DU RESTAURANT

AVANT



APRÈS



Ce bâtiment à ossature et bardage bois est désaffecté depuis de longs mois. Compte-tenu de sa vétusté, il a été décidé de le démolir entièrement. La municipalité a opté pour la reconstruction d'un ensemble pouvant recevoir une profession libérale. La consultation des entreprises a permis au conseil de déterminer les besoins et de chiffrer les coûts. Nous avons décidé également d'agrandir en surface au sol, passant de 8.60 ml à 11.30 ml, ce qui génère un ensemble de 57 m<sup>2</sup>.

Les éléments de construction sont ceux d'un bâtiment traditionnel tous corps d'état.

Les locaux se composent d'un accueil-secretariat et de 2 pièces à l'usage de la profession.

Un sanitaire adapté aux personnes à mobilité réduite est également prévu.

Le trottoir au droit de la porte d'entrée est abaissé permettant ainsi l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Ce projet permet de constituer un pôle d'activité avec les cabinets d'infirmier et d'ostéopathe déjà présents.

**Montant HT : 108 300 €**

TVA 20 % : 21 660 €

Montant TTC : 129 360 €

# LA VIE SCOLAIRE

## ÉCOLE PUBLIQUE DE SAINT-CORNEILLE

**34, Grande rue – 02 43 27 52 89**

**Courriel :** ce.0720651s@ac-nantes.fr – **Blog :** <http://classece.canalblog.com>

**Horaires :** 8h45-11h45 et 13h30-16h30

**Accueil :** à partir de 3 ans

**RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL :** Tél. : 02 43 27 97 00

**COLLÈGE DE SECTEUR :** Wilbur Wright de Champagné  
Tél. : 02 43 89 52 01 - <https://clg-wwright.sarthe.e-lyco.fr/>

## ORGANISATION 2024/2025 :

**PS/MS :** M KOUKEB Nadjib , assisté de Mme GOUPIL Nathalie

**PS/MS :** Mme COTTINEAU Céline, assistée de Mme MAILLARD Coralie

**GS- :** Mme PASTOR Chantal, assistée de Mme PINTHON Edwige

**CP :** Mme BELLEC Marina

**CE1 :** KRIZEK Anne-Sophie, Directrice et Mme BRILLAND Jutine (le lundi et certains vendredis)

**CE2 :** Mme PICHIERRI Marie-Luce

**CM1-CM2 :** Mme RENARD Cynthia

**CM1-CM2 :** Mme DAVID Christelle

**Soit 8 classes pour 178 élèves**

Inspecteur de l'Éducation nationale, circonscription Le Mans Est :

**M. JOUBIN – 02 43 84 74 74**

Centre Médico-scolaire :

**Docteur MAS et Mme LEBLOND Fabienne (infirmière) : 02 43 89 18 20**

Réseau d'aides aux enfants en difficultés (R.A.S.E.D.) de Champagné : 02 43 89 09 31

**Mme MORIN (Psychologue) – Mme CHAUVELIER (Rééducatrice)**

3 AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) :

**Mesdames KARAL-COUTABLE Songül, LENORMAND Alicia, KHALED Ahlem.**

### L'ÉCOLE, C'EST AUSSI :

- une **BCD** (Bibliothèque-Centre-Documentaire), une **salle de motricité**,  
8 classes dont 7 équipées de **vidéoprojecteurs interactifs**, 2 cours et 1 préau.

- une association scolaire « **Accolade** » qui finance la plupart des sorties  
et activités des élèves.

- un accueil périscolaire communautaire «**La Marelle**»,  
un **restaurant scolaire** communal.

- un groupe de parents élus au Conseil d'École :

**Mesdames CHARLOT-PEYRAMAYOU ; COLAS ; FURET ; GARRIGUES-LOUCHE ;  
GAUDRÉ-POLIGNÉ ; GOURMELON ; LIBERGE ; PINAUDIER ; ROBIN ;  
Messieurs FURET ; PEYROT [parents.elus.stcorneille@gmail.com](mailto:parents.elus.stcorneille@gmail.com)**

- une **Association de Parents** très active qui soutient l'école :  
**[ape.stcorneille@gmail.com](mailto:ape.stcorneille@gmail.com)**

## LES MOMENTS FORTS DE 2024/2025 :

**Pédagogiques :** Confection d'objets de Noël par groupes multi-âges ; **Prix des lecteurs de l'école de Saint-Corneille :** L'école organise son 13<sup>e</sup> « Prix des Lecteurs » avec le soutien de l'Association des Parents d'Élèves. En juin 2024, chaque enfant sera amené à voter pour son livre préféré ;

**Elections de parents au Conseil d'école :**  
Elles ont eu lieu le vendredi 11 octobre

**Culturels : spectacles vivants** à St Cornelle et à Coulaines ; Participation à la **commémoration de l'armistice 14-18** (CM1-CM2), Thème « **Voyage à travers le temps** », Musée vert (GS-CP) ; **Musée de Tessé** (CM1-CM2) ; **Visite du château de Courtanvaux** (GS-CP) ; **classe patrimoine aux grottes d'Arcy-sur Cure et au château de Guedelon** (CE1-CE2)

**Sportives : Natation** à la piscine Sittellia (de la GS au CM2), **Enduro** (de la GS au CM2), **Rencontre « jeux athlétiques »** avec Fatines (GS- CP-CE1-CE2-CM1-CM2)

**Visites : Journée d'accueil au collège** de Champagné (CM2) ; ...

**Prévention :** formation des médiateurs de récréation (CM), atelier « éducation à la sexualité » (CM2) avec Mme LEBLOND Fabienne, infirmière de l'Éducation nationale.

## DATES À RETENIR

**La Fête de l'école aura lieu le  
samedi 21 juin 2025 :**

c'est toujours un grand moment  
dans la vie de la commune ;  
n'hésitez pas à venir vous y  
détendre en famille.



# LA VIE SCOLAIRE

## COUP DE PROJECTEUR SUR : QU'EST CE QUE LE SCU

L'accueil d'un volontaire en Service Civique est pensé avant tout comme la rencontre entre un projet relevant de l'intérêt général, porté par une collectivité et un projet personnel d'engagement d'un jeune. Ainsi, une mission de Service Civique doit être autant utile aux jeunes qu'utile à l'organisme qui l'accueille. C'est ainsi que nous avons confié à Madame **Caroline STEPHAN** différentes missions comme celles :

- d'accompagner la formation des élèves médiateurs de récréations
- d'apporter un soutien aux élèves en situation de handicap et à leur AESH
- de faire vivre la BCD de l'école
- de participer aux ateliers culturels et sportifs mis en place dans les classes et dans l'école.

## INSCRIPTIONS POUR 2025/2026

Les inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2025 se font à la Mairie dans un premier temps puis auprès de la Directrice, à partir de début mars. Pour les enfants de maternelle, ceux-ci devront impérativement avoir 3 ans faits avant le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

## VACANCES SCOLAIRES POUR 2024/2025 ÉCOLES ET COLLÈGES - ZONE B

**Noël :** ..... du 20/12/2024 au 06/01/2025

**Hiver :** ..... du 07/02 au 24/02

**Printemps :** ..... du 04/04 au 22/04

**Congés de l'Ascension :** ..... du 27/05 au 01/06

**Été :** ..... vendredi 04/07/24

*Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.*

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

La compétence enfance jeunesse sur notre commune est l'une des compétences assurées par la communauté de Communes du Gesnois Bilurien. C'est dans ce cadre que l'accueil périscolaire est rattaché à cette organisation. Certains membres de notre personnel communal est mis à disposition de la Communauté De Communes pour assurer les missions d'encadrement et d'animation de ces temps.

A Saint Corneille, notre accueil périscolaire est très fréquenté ce qui est en lien avec l'augmentation constante du nombre d'enfants scolarisés sur notre école. En début d'année 2024, un mouvement de grève des agents a mis en lumière une suractivité des services. Les élus et les techniciens en charge de cette compétence ont décidé de revoir le fonctionnement de tous les services du territoire ainsi que de refondre complètement le règlement de fonctionnement.

Lors d'une réunion enfance jeunesse, il nous a été annoncé qu'au moins 15 enfants n'auraient plus la possibilité d'être ac-

## EXTERNALISATION

Depuis Mars 2024, la municipalité a fait le choix d'externaliser la prestation ménage de certains bâtiments municipaux. Ce choix a été envisagé suite au départ en retraite de Martine Bontemps qui assurait ces missions depuis de nombreuses années. Les locaux concernés sont la mairie, le groupe scolaire, la bibliothèque municipale ainsi que les toilettes publiques. L'entretien des autres bâtiments est assuré par les agents techniques. Pour ce faire, nous avons établi un inventaire des locaux ainsi que la fréquence d'intervention. Puis, nous avons sollicité différentes entreprises du territoire Sarthois pour qu'elles puissent établir un devis pour leurs prestations après une visite des locaux. C'est la société Ouest Nettoyage qui a été retenue. Peut-être apercevez-vous le véhicule stationné le mercredi et le samedi.

cueillis sur l'accueil de la commune. Ceci à cause de la superficie des locaux mis à disposition, et l'impossibilité d'augmenter le nombre d'encadrants pour des raisons budgétaires. Le problème était le même pour plusieurs autres communes du territoire communautaire.

Nous nous sommes mobilisés pour trouver avant l'été une solution pour les familles. Pour nous élus de Saint Corneille, il était impossible de ne pas pouvoir répondre aux besoins d'accueil des enfants de notre commune. Après plusieurs rencontres, échanges et beaucoup de ténacité avec les représentants communautaires et les services de la PMI, nous avons pu transférer pour la rentrée 2024 l'accueil périscolaire dans le restaurant scolaire. Afin de répondre au mieux aux besoins des familles. Il était inenvisageable pour les élus de laisser des enfants sans solution d'accueil.

L'accueil périscolaire est ouvert le matin à partir de 7h15 et le soir jusqu'à 18h45.

# LA VIE LOCALE



## PERSONNEL ADMINISTRATIF

De gauche à droite : Sylvie VOISIN-BOUET, Candie CISSE, Delphine GUILLIER.



## CONVIVIO RESTAURATION

Maria et Anne salariées de Convivio s'affairent chaque jour dans la cuisine du restaurant scolaire.



## LES AGENTS DE SURVEILLANCE COUR

Les agents interviennent auprès des enfants de maternelle et de primaire sur le temps méridien pendant les temps de récréation.

Au premier rang : Kelly RENO, Edwige PINTHON, Elise DODIOT  
Au second rang : Jessica BEAUCOUSIN, Johan PIERRE



## LES AGENTS DU RESTAURANT SCOLAIRE

Les agents interviennent sur le temps méridien dans le restaurant scolaire pour l'encadrement et le service du repas.

Au premier rang : Anne BESNARD, Edwige PINTHON  
Au second rang : Marie-Noëlle DUJARDIN, Céline BOBY



## LES ATSEM

Les ATSEM interviennent auprès des enfants des classes maternelles sur le temps scolaire :  
Edwige PINTHON, Coralie MAILLARD, Nathalie GOUPIL



## LES AGENTS TECHNIQUES

Les agents techniques Arnaud PLANCHE et Alexandre THEBAULT



## AGENCE POSTALE

Agence Postale Communale Saint Corneille

En 2006, Le Conseil Municipal avait pris la décision de signer une convention avec la Poste pour créer une Agence Postale Communale.

En septembre 2024, nous avons renouvelé cette convention pour une durée de 9 ans afin de pérenniser ce service.

Notre agence postale depuis 2020 (année Covid) est une des premières agences cantonales en termes de fréquentation. Ce succès, nous a contraint à mettre en place une nouvelle organisation des postes de nos agents administratifs, leurs permettant d'exercer des tâches plus structurantes et adaptées à leurs statuts professionnels.

Cette réorganisation a permis à chacune de nos agents de retrouver de la sérénité et de l'efficacité auprès de l'ensemble de nos administrés.

Sylvie a donc été embauchée pour l'accueil, la poste, les documents d'urbanismes et administratifs.

Candie occupe la fonction de RH pour le personnel, et gère l'enfance jeunesse, la gestion du restaurant scolaire, la gestion du groupe scolaire, la bibliothèque, la gestion du cimetière, etc.

Delphine exerce la fonction de DGS, elle est en charge du personnel technique, du budget, comptabilité, gestion, urbanisme, subventions, etc.

L'Agence Postale Communale de Saint Corneille a adhéré à 3 services complémentaires pour apporter des réponses concrètes au cœur d'un engagement social et sociétal pour le bien vieillir, une volonté d'être au service de tous et utile à chacun.

Cette proximité permet d'être à l'écoute de vos besoins, de vos demandes, en apportant des offres de téléphonie mobile adaptée, des offres numériques pour simplifier la vie ; avec la tablette qui rend internet accessible à tous, et permet de communiquer avec vos proches.

N'hésitez pas de rendre visite à Sylvie qui vous informera sur tous les nouveaux services de la Poste disponibles à notre accueil Mairie.



« Sylvie avec Jeanne notre fidèle utilisatrice de l'Agence Postale »



## SYNDICAT D'ADDUCTION EN EAU POTABLE DE MONTFORT LE GESNOIS

Notre syndicat regroupant trois communes, Saint Mars la Brière, Montfort le Gesnois et Saint Corneille a fusionné au 1er janvier 2025 avec le syndicat voisin de la Région de Vive Parence regroupant 17 communes. Cette fusion constitue un nouveau syndicat composé de 20 communes.

Ce regroupement a été, encouragé, et validé, par le Préfet qui a émis un arrêté de fusion qui était une évidence car nos deux syndicats partagent des points communs.

Ce regroupement a été, encouragé, et validé, par le Préfet qui a émis un arrêté de fusion qui était une évidence car nos deux syndicats partagent des points communs.

- Interconnexions des deux réseaux de distribution d'eau.
- Qualité de l'eau et traitement des CVM.
- Réseaux régulièrement remplacés.
- Le prix identique du m<sup>3</sup> d'eau distribué.
- Les deux syndicats font appel au même prestataire de délégation du service public Véolia.

### Quelques chiffres :

Nombres d'abonnés : Montfort 3674

Vive Parence 8271 fusion 11945

Nombres d'habitants : Montfort 7749

Vive Parence 15825

Notre syndicat représente 44% des abonnés et 50% des habitants.

Le mercredi 20 novembre lors de notre dernier conseil syndical, une délibération importante a été prise concernant l'acquisition d'une parcelle d'1,8 Ha sur la commune de Montfort. Ceci afin d'y construire un château d'eau en remplacement des deux réservoirs représentant un stockage de 800 m<sup>3</sup> situés dans le Parc boisé du Château sur le domaine privé. En effet, ce projet d'acquisition fait suite à de nombreux problèmes rencontrés par le délégataire notamment l'accès pour la maintenance des réservoirs vieillissants et sans électricité et le risque de voir la commune de Montfort privée d'eau en cas d'avarie.

Cette décision a été prise à l'unanimité des trois communes dans un timing serré puisqu'il fallait rajouter la parcelle à la modification du PLUI en cours, en notifiant l'utilité publique d'un tel projet de construction.

**Michel Pré**

Président du syndicat d'eau

# LA VIE LOCALE

## DÉCOUVREZ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GESNOIS BILURIEN ET SES MISSIONS AU SERVICE DU TERRITOIRE



La Communauté de Communes du Gesnois Bilurien s'engage quotidiennement pour soutenir les habitants, les entreprises et les communes de son territoire. Grâce à des compétences variées et des projets concrets, elle contribue à améliorer le quotidien de chacun tout en anticipant les besoins futurs. Voici un aperçu de nos missions et services,

tous pensés pour répondre aux priorités locales et encourager un développement harmonieux.

### **Assainissement et Environnement : SPANC**

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) accompagne les propriétaires dans la gestion de leurs installations d'assainissement autonome, garantissant ainsi le respect des normes et la protection de l'environnement. La Communauté de communes est également compétente en matière de gestion des déchets ménagers et de la gestion des milieux aquatiques. Ces missions ont été confiées à des syndicats intercommunaux (le Syvalorm par exemple).

### **Développement Économique**

L'accompagnement des entreprises locales est une priorité pour renforcer le tissu économique de notre territoire. La Communauté de Communes soutient les entrepreneurs et favorise l'implantation de nouvelles activités grâce à des partenariats, des aides financières et un accompagnement individualisé. Cette démarche contribue à créer de l'emploi local et à dynamiser l'économie du Gesnois Bilurien.

### **Sport et Loisirs : le Centre aqualudique et le parc des Sittelles**

Le centre aqualudique communautaire est un lieu de loisirs, d'apprentissage de la natation pour les enfants du territoire et de détente pour tous. Elle propose des cours de natation, des activités aquatiques variées et des horaires adaptés aux familles. La Communauté de Communes encourage également les activités de plein air en mettant en valeur son parc des Sittelles pour le bien-être des familles et des amoureux de la nature.

### **Mobilité et Aménagement du Territoire : PLUiH et Transports**

Avec le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH), la Communauté de Communes définit les grandes orientations d'aménagement

du territoire, incluant la gestion de l'habitat, des zones économiques et des espaces naturels. Ce document stratégique vise à concilier développement urbain et préservation de notre environnement. Par ailleurs, la Communauté de Communes travaille à l'amélioration des solutions de transport, favorisant ainsi des mobilités durables pour réduire notre empreinte écologique.

### **Culture : École de Musique Intercommunale et Activités culturelles**

La Communauté de Communes propose une offre culturelle riche et accessible, incluant notamment l'École de Musique Intercommunale. Celle-ci permet aux enfants et aux adultes d'apprendre et de pratiquer la musique dans un cadre adapté, avec des enseignants qualifiés. Des événements culturels sont également organisés tout au long de l'année, tels que des spectacles portés par le théâtre Épidaure, concerts, et expositions, qui viennent enrichir la vie sociale et culturelle de notre territoire.

### **Petite Enfance et Familles : Relais Petite Enfance et Crèches**

Le Relais Petite Enfance (RPE) accompagne les parents et les professionnels de la petite enfance, offrant un espace d'information et d'échange. Les crèches et autres structures d'accueil soutenues par la Communauté de Communes répondent aux besoins des familles et garantissent un cadre sécurisant pour les plus petits.

### **Enfance et Péri-scolaire : ALSH, Séjours et Camps**

La Communauté de Communes gère le péri-scolaire et les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), offrant aux enfants des activités ludiques et éducatives au quotidien et pendant les vacances scolaires également. Les séjours et camps permettent aux jeunes de découvrir de nouvelles activités, de renforcer leur autonomie et de créer des souvenirs enrichissants dans un environnement encadré et sécurisé.

### **Jeunesse : Baby-sitting, Chantier Argent de Poche, et Autres actions**

Pour les jeunes, des initiatives spécifiques sont mises en place, comme le dispositif Baby-sitting et les Chantiers Argent de Poche, qui leur permettent de s'engager localement tout en gagnant en autonomie. Ces programmes offrent des opportunités d'apprentissage, de responsabilisation et de valorisation des talents de chacun, tout en favorisant l'implication citoyenne.

### **Pour en savoir plus**

Pour découvrir l'ensemble de nos projets et nos actualités, n'hésitez pas à consulter notre site : [www.cc-gesnoisbilurien.fr](http://www.cc-gesnoisbilurien.fr). Notre engagement collectif fait du Gesnois Bilurien un territoire attractif, dynamique et solidaire, où il fait bon vivre et se projeter vers l'avenir.



# LA VIE LOCALE

## CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir avec cette expression dans votre bulletin municipal de revenir sur le chemin que nous avons parcouru ensemble depuis 2021 et la confiance que vous nous avez accordée depuis.

En effet, depuis maintenant 4 ans nous travaillons avec pragmatisme, conviction et efficacité.

4 années d'action résolues pour tenir nos engagements, répondre à vos attentes pour l'attractivité de notre canton que nous aimons tant.

4 années jalonnées de projets. Ces derniers n'ont pas manqué durant ces 4 ans. Que ce soit dans :

- Le sport avec des pistes d'athlétisme de Nuillé le Jalais et Monfort le Gesnois ainsi que l'extension du gymnase de Savigné l'Évêque
  - La culture avec le soutien apporté au festival Troubles ville de Connerré
  - La santé avec la maison médicale de Saint-Mars-la-Brière
- Sans oublier les infrastructures routières le barreau de Connerré, la zone de dépassement d'Ardenay-sur-Mérize ainsi que la rénovation de plusieurs centres bourgs.

Le Département est partenaire des communes mais également des associations. Ces dernières font vivre notre territoire et nous pouvons compter sur le riche tissu associatif. Que ce soit dans le domaine sportif culturel ou social pour être créateur d'attractivité et de bien vivre ensemble.



Nous pouvons être fiers du travail qui a été accompli et nous restons pleinement impliqués actifs et présents quotidiennement sur le terrain, à votre écoute pour construire l'avenir de notre canton. Un avenir qui au regard du contexte budgétaire national nous oblige à faire mieux avec moins.

Vous recevrez dans les prochains mois, notre bilan de mi-mandat qui reviendra sur notre action quotidienne à votre service et celui de notre canton.

Nous sommes à vos côtés et vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2025.

Qu'elle soit synonyme d'apaisement et de rassemblement.

**Vos Conseillers départementaux**

**Hélène LE CONTE & Anthony TRIFAUT**

## RETRAITE MARTINE BONTEMPS



Une page s'est fermée, une autre s'ouvre en effet Martine Bontemps est partie en retraite fin février 2024.

Elle est arrivée le 15 septembre 1988 comme femme de ménage à l'école, en remplacement de Madame Racois. Puis, dès le 1<sup>er</sup> novembre de la même année comme surveillante de cantine à la place de Madame Peurey. Au fil des années d'autres tâches lui sont confiées, ménage de la mairie,

de la salle multi usages, l'école, la garderie, la cantine, la bibliothèque, le wc public, et l'église. Il faut ajouter la gestion de la location de la salle multi usages. C'est avec plusieurs collègues : Edwige, Nathalie, Sylvette, Karine, Catherine qu'elle a partagé 35 ans et 5 mois de collaboration. Retraite bien méritée car tout au long de cette carrière Martine a dû affronter la maladie, dès l'âge de 33 ans.

Martine a souhaité fêter son départ en retraite entourée de sa famille et de ses collègues de travail. Le 16 février, le conseil municipal a convié ses invités autour d'un apéro dînatoire afin de partager un temps convivial.

Nous lui souhaitons une bonne retraite entourée des siens.





# LA VIE LOCALE



## QUI DECIDE DE CETTE FERMETURE ?

Le plan de fermeture du réseau cuivre a été initié et est piloté par Orange, en tant que propriétaire de ce réseau depuis la privatisation de France Télécom. A ce titre, il est en charge d'organiser l'échéancier de fermeture jusqu'à 2030, d'assurer le suivi des différentes phases et étapes de fermeture en lien avec l'ensemble des opérateurs concernés dans le respect du cadre réglementaire fixé par l'Arcep.

## POURQUOI ORANGE Y-MET FIN ?

Le réseau cuivre a atteint aujourd'hui ses limites en termes de débits. Il ne répond plus aux besoins des Français, qui souscrivent majoritairement à la fibre. L'entretien de deux réseaux fixes en parallèle n'a pas de sens en termes économique et environnemental. La fibre optique est aussi moins gourmande en énergie : un abonné à la fibre consomme 4 fois moins d'énergie qu'un abonné au cuivre.

## CA S'ARRETE QUAND EN SARTHE ?

ORANGE a décidé d'inscrire dans son plan de fermeture du réseau cuivre le territoire Sarthois dans les lots 3 et 4.

Cela signifie la fermeture commerciale de nouveaux services sur le cuivre en janvier 2026.

La date de fermeture technique à partir de laquelle les services reposant sur les réseaux cuivre sont coupés :

- Janvier 2027 pour le lot 3 : Communautés de communes Maine Cœur de Sarthe et Loué-Brûlon-Noyen
- Janvier 2028 pour le lot 4 : Le reste du territoire Sarthois

## HEUREUSEMENT LA SARTHE EST PRÊTE

Grâce à l'engagement du Département et des Communautés de communes sarthoises, accompagnés par les financements de la Région, de l'Etat et du FEDER, le déploiement du réseau fibre optique pour rendre raccordable 100 % des sarthois (situés en zone d'initiative publique) est une réalité depuis 2022. Ce réseau public portera l'ensemble des services numériques distribués sur le territoire quand le réseau téléphonique cuivre sera définitivement fermé. Désormais pour basculer sur la fibre les Sarthois (particuliers, entreprises et collectivités) doivent souscrire une offre auprès du fournisseur de leur choix.

## LE BON RÉFLEXE : N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT POUR BASCULER SUR LA FIBRE OPTIQUE !

- A l'approche de la fermeture, les opérateurs peuvent être très sollicités, et le temps de raccordement peut être long ;
- Des travaux peuvent être nécessaires pour assurer la desserte interne de votre logement.

## IL EST IMPORTANT D'ANTICIPER CES DÉMARCHES :

### 1. Vérifiez si vous avez un service qui utilise encore le réseau cuivre pour :

- Votre connexion internet, si votre facture ou votre contrat mentionnent un abonnement ADSL.



100 % des Sarthois situés en zone RIP raccordables\*  
Fin 2024 plus de 130 000 foyers, entreprises et collectivités raccordés\*\* au réseau

**Zone RIP (Réseau d'Initiative Public)**  
Sarthe Numérique  
Déployée et exploitée par Sartel

**Zone AMII (Appel à Manifestation d'Intérêt d'Investissement)**  
Déployée et exploitée par ORANGE

\*Prises raccordables :

- Le réseau déployé sous la responsabilité de Sartel sur le domaine public permet de rendre raccordable l'adresse. Il est disponible pour tous en zone RIP depuis fin 2022.

\*\*Prises raccordées :

- Le raccordement final est réalisé au moment du premier abonnement, généralement par l'opérateur commercial,
- Nécessité d'avoir une demande du client,
- La disponibilité de l'infrastructure en domaine public est de la responsabilité de Sartel,
- La disponibilité de l'infrastructure en domaine privé est de la responsabilité du client final.

- Vos appels téléphoniques si vous utilisez un téléphone fixe via le réseau téléphonique historique (prise en T).
- Votre alarme, dispositif de téléassistance, et autres appareils reliés via des fils en cuivre.
- Vos services métiers si vous êtes un professionnel

### 2. Choisissez votre opérateur et votre contrat :

- Je suis libre de contacter mon opérateur ou celui de mon choix, je fais jouer la concurrence.
- J'identifie en fonction de mes services actuels et ceux désirés l'offre la mieux adaptée à mes besoins.
- Une fois ma décision prise je souscrit un abonnement, sans cette démarche individuelle je ne peux pas basculer sur la fibre.

### 3. On bascule tous sur la fibre :

- L'opérateur commercial que j'ai choisi entre en relation avec Sartel gestionnaire du réseau sur la zone RIP afin de réaliser mon raccordement
- Une fois ces travaux réalisés ma bascule sur la fibre est terminée

## L'ORGANISATION SARTHOISE

**Sarthe Numérique** et ses collectivités membres ont déployé un réseau public de fibre optique en dehors de la zone AMII gérée par les opérateurs privés.

**Sartel**, exploitant du réseau, est l'opérateur d'infrastructure fibre par contrat de délégation de service public. Il a en charge la commercialisation du réseau auprès des fournisseurs d'accès aux services numériques appelés Opérateurs Commerciaux.

Avec son délégataire Sartel, et en lien avec Orange opérateur de l'infrastructure cuivre, **Sarthe Numérique** accompagne ses collectivités dans ce projet.





# LA VIE LOCALE

## EXPOSITION SUR L'HISTOIRE DES ECOLES DE SAINT-CORNEILLE



Les 29 et 30 novembre 2024, Gilbert PAULIN, passionné de l'histoire de Saint-Corneille, tenait une exposition à la salle communale avec pour thème : l'histoire des écoles à Saint-Corneille.

Des écoles ! Oui car il y eut sur la commune plusieurs écoles soit successives, soit simultanées selon la démographie et le manque de place ou selon l'enseignement qui y était dispensé (laïque ou religieux). Qui pourrait imaginer par exemple qu'une salle de classe ait existé en plein centre de la Rue Neuve ?

Vous retrouvez la synthèse de cette exposition et des recherches historiques sur le sujet en page 23 du bulletin municipal.

Celle-ci a attiré beaucoup de visiteurs : d'anciens élèves, d'anciens enseignants, d'anciens élus mais aussi des habitants de la commune, des jeunes élèves actuellement inscrits au groupe scolaire communal.

La matinée du 29 novembre était réservée aux visites des élèves et enseignants de notre école publique.

De quoi récompenser le travail approfondi de Gilbert PAULIN, car la salle communale était bien chargée d'histoire et d'histoires : des archives sur les bâtiments ayant servi de classes, sur les enseignements et emplois du temps, sur les enseignants et bien évidemment sur les élèves qui se sont succédés au cours des derniers siècles avec de nombreuses photos à l'appui.

Un vieux pupitre, des anciens encriers, d'anciennes cartes scolaires traditionnelles de géographie et d'histoire – tous originaires des écoles communales – agrémentaient cette exposition très complète qui a replongé certains visiteurs dans leur enfance.

La municipalité remercie sincèrement Gilbert PAULIN pour cette nouvelle mise en lumière de l'histoire communale. Un travail titanesque de recherches d'archives depuis plus de 10 ans partagé au service de tous, et logiquement récompensé !



# LA VIE LOCALE

## L'HISTOIRE DES ÉCOLES DE SAINT CORNEILLE

L'exposition sur l'histoire des écoles réalisée les 29 et 30 novembre 2024 a permis aux nombreux visiteurs de découvrir l'évolution de l'école à Saint Corneille depuis 1793 (230 ans) et à beaucoup d'anciens élèves de se retrouver (les deux plus anciens qui sont venus ont 96 et 95 ans !).

Pourquoi parler des écoles, et non de l'école pour une commune qui a compté longtemps moins de 800 habitants ? Pour 3 raisons : le petit bourg a compté 5 lieux où il y a eu des classes ; il y a eu longtemps l'école de filles et l'école de garçons ; il y a eu au 19<sup>ème</sup> siècle l'école des instituteurs « laïques », et celle des religieuses.

### 5 lieux où il y a eu des classes

La première école, créée juste après la Révolution, se tenait dans l'ancienne maison du vicaire, au pied de l'église, actuellement 30 Grande rue. Cette maison est devenue propriété de la commune suite à la nationalisation des biens de l'Eglise. L'école comprenait une classe et le logement de l'instituteur ; c'était aussi la mairie et la salle de réunions du conseil municipal. Cette école ne recevait que des garçons, venant de Saint Corneille et Fâtines, cette commune n'ayant pas d'école dans la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle.

En 1835, une école de filles est créée dans une grange du presbytère transformée et aménagée par la commune (actuellement la bibliothèque – 32 Grande rue) pour accueillir une classe et le logement des religieuses chargées de l'enseignement. Les frais de fonctionnement de cette école et la rémunération des institutrices religieuses (sœurs de la Charité d'Evron) étaient assurés par une donation faite par une personne de Mayenne ; les religieuses devaient en outre s'occuper des pauvres.

Vers 1860, l'école de garçons devenue trop petite et en mauvais état a fait l'objet d'un projet de restauration et d'agrandissement. Mais finalement, il a été décidé de construire une nouvelle école, opérationnelle en 1865, sur un autre terrain situé au 16 de l'actuelle Grande rue. L'ancienne maison d'école a été vendue à un sabotier, Victor Vallée, qui l'a modifiée et agrandie. En 1894, la fille du sabotier l'a vendue à Auguste Clément qui y a installé son atelier de cordonnier ; plus tard, la famille Clément achètera l'épicerie en face de la place.

La nouvelle maison d'école portait les inscriptions « Ecole de garçons » et « Mairie ». Cette maison qui existe toujours (la mention « Mairie » ayant disparu), a été bâtie en 1864/65 selon un plan et une façade caractéristique que l'on trouve dans de nombreuses communes en France.

Le bâtiment comprenait une grande salle de classe, le logement de l'instituteur (2 chambres) et une pièce pour la mairie à l'étage. A l'extérieur, un bucher et des latrines (WC). En 1931, est ajouté un préau.

La classe a fonctionné 102 ans, jusqu'en 1967, date à laquelle elle a été transférée dans le groupe scolaire construit en 1961.

En 1873, l'école de filles étant jugée trop petite et « insalubre », décision est prise de construire une nouvelle maison d'école à côté de l'ancienne. Celle-ci pouvait accueillir 2 classes et a fonctionné jusqu'en 1961 ; il y avait alors la classe de CP et la classe des filles. Ce bâtiment a accueilli la cantine en 1961 jusqu'à la construction du restaurant scolaire. En 1902, une institutrice laïque a remplacé la dernière religieuse, décédée.

A noter que la construction de ces 2 écoles (en 1865 et 1875) a été financée à 40 % par le maire, Alfred Haëntjens, personnellement.

Au début des années 1950, le nombre d'enfants a rapidement augmenté (baby-boom) ; pour faire face, le conseil municipal a eu pour projet d'agrandir l'école de garçons d'une, puis de deux classes. Mais, le dossier de Saint Corneille étant éloigné dans l'ordre de financement au niveau départemental, il a été décidé d'installer une première classe dans une maison de la rue Neuve (n° 9 actuel) en 1953 ; deux ans plus tard, une nouvelle classe « provisoire » est installée dans l'ancienne épicerie/mercerie Gaulupeau, face à l'église (actuellement 17 B Grande rue).

### En 1961, construction du groupe scolaire

En 1959, le maire est prévenu que le tour de Saint Corneille pour le financement va arriver et qu'il faut reprendre le projet. Après discussion, notamment avec l'intervention du conseiller municipal Bernard de Wildenberg, le projet d'agrandissement de l'école de garçons est abandonné au profit de la construction d'un ensemble de 4 classes à côté de l'école de filles.

Ce nouveau groupe scolaire est inauguré à la rentrée 1961 ; les deux classes provisoires sont arrêtées, mais la classe de l'école de garçons est conservée, jusqu'en 1967, date à laquelle elle est transférée dans le groupe scolaire suite à la suppression d'une classe. On est alors passé de 5 à 4 classes. La construction du lotissement en 1975, puis la création de l'école maternelle en 1982, permettent de maintenir les 4 classes. Mais, en 1994, une classe est fermée ; il ne reste alors plus que 63 élèves dans 3 classes.

Avec les nouvelles constructions de maisons au cours des années 1990, le nombre recommence à augmenter rapidement et durablement ; et dès 1996, la 4<sup>ème</sup> classe est réouverte.

En 1999, il faut ouvrir une 5<sup>ème</sup> classe, et donc agrandir l'école. Cela se traduit par une extension du groupe scolaire.

Avec la poursuite des constructions de maisons, l'augmentation du nombre d'enfants en âge scolaire continue, et en 2005, et le conseil municipal décide la construction de 2 classes modulaires à la place d'une ancienne classe Scan, et une 6<sup>ème</sup> classe ouvre à la rentrée.

En 2010, ouverture d'une 7<sup>ème</sup> classe. Le nombre d'enfants augmente encore atteignant 180 ; avec ouverture d'une 8<sup>ème</sup> classe à la rentrée 2023.



# LA VIE LOCALE

## Une centaine d'enseignants depuis 1809

Si l'école a été créée probablement en 1792, le premier instituteur connu est Jacques Pioger, nommé en 1809. Cet ancien soldat de l'armée napoléonienne est resté en poste jusqu'à sa retraite en 1834. Mais, n'ayant pas de remplaçant, il a continué bénévolement pendant quelques années, puis a formé un ancien élève, Louis Cosnard, qui a fini par le remplacer. A cette époque, l'instituteur devait jurer fidélité, selon les périodes, à l'empereur ou au roi.

Depuis 1809, on compte environ 100 enseignants jusqu'à ce jour (1/3 d'hommes – 2/3 de femmes). Certains ne sont restés qu'un an. Mais d'autres sont restés longtemps ; le record est détenu par Sœur Marie Couturier (50 ans) et Eveline Peurey : 33 ans (1961 – 1994), suivies par Fabrice Louvet qui, lui, détient le record de durée au poste de direction (28 ans - de 1994 à 2022).

Jusqu'en 1978, il y avait une directrice de l'école de filles et un directeur de l'école de garçons ; depuis, un seul poste de direction pour l'ensemble de l'école. 5 couples se sont succédés de 1921 à 1978 à ces postes, les derniers étant M. et Mme Vallée (1945 – 1957) et M. et Mme Degot (1957 – 1978/79).

Au 19<sup>ème</sup> siècle et début du 20<sup>ème</sup>, l'instituteur des garçons a souvent été secrétaire de mairie.

Jusqu'aux lois Jules Ferry (1881/82), les instituteurs/institutrices étaient recrutés et rémunérés par la commune, celle-ci demandant en contrepartie aux parents de verser une rétribution.

## Les élèves

Jusqu'en 1882, l'école n'était pas obligatoire, et les parents devaient payer l'instituteur. Moins de la moitié des enfants d'âge scolaire allaient à l'école. Beaucoup de familles étaient pauvres, ne pouvaient pas payer, et mettaient les enfants au travail dès 7/8 ans. Même si la commune prenait en charge la rétribution des familles les plus pauvres, de nombreux enfants ne venaient pas à l'école. Depuis 1882, l'école est obligatoire, gratuite et laïque (l'instruction religieuse et les prières ne doivent plus avoir lieu sur le temps scolaire), d'abord pour les enfants de 6 à 13 ans.

A la fin des études primaires, un examen permettait d'obtenir le certificat d'études. Celui-ci pouvait être passé à partir de 11 ans ; celui qui avait obtenu le certificat pouvait arrêter sa scolarité avant 13 ans.

En 1936, l'école devient obligatoire jusqu'à 14 ans, puis 16 ans en 1959.

Depuis 1982, les enfants de Saint Corneille peuvent venir à l'école maternelle à partir 3 ans, puis 2 ans. Cette école est obligatoire depuis 2019 à partir de l'âge de 3 ans.

Jusque vers 1960, les enfants venaient à l'école à pied, par tous les temps, certains ayant plus de 3 km à faire matin et soir ; ils devaient en outre, à tour de rôle, assurer certains travaux à l'école : balayage de la classe, nettoyage du tableau, approche du bois ou charbon pour le poêle de chauffage, enlèvement des cendres, remplissage des encriers.

## Les rythmes scolaires et l'enseignement

Avant 1882, il y avait école tous les jours, sauf le dimanche. A partir de 1882, ce fut 5 jours avec congé le jeudi. En 1969, les cours du samedi après-midi sont supprimés.

En 1972, le jour d'interruption passe du jeudi au mercredi. En 2008, les cours du samedi matin sont supprimés. Il y a maintenant école 4 jours par semaine.

Depuis très longtemps, la durée de la journée scolaire est de 6 heures. Nous avons retrouvé l'emploi du temps de l'année 1793. Les matières enseignées étaient axées sur l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul ; mais avant 1882, certains ne venaient que pour apprendre à lire et compter. Pour l'écriture, on pouvait apprendre à le faire uniquement sur l'ardoise, ou le faire aussi sur papier. Le paiement de la « rétribution » par les parents tenait compte de ces différentes options.

En 1793, la journée commençait par l'examen de propreté ; ensuite, c'était la prière avant de commencer les cours. Celle-ci a disparu en 1882.

Jusque dans les années 1960, les élèves travaillant bien recevaient des bons points ; avec dix, ils avaient droit à une image. Les punitions étaient beaucoup plus sévères qu'aujourd'hui.

La fin de l'année scolaire se terminait par une fête avec à la fin, une distribution solennelle des prix ; les meilleurs élèves recevaient des mains du maire ou des conseillers municipaux des livres à couverture rouge.

## Les salles de classe

Jusque dans les années 1950, les salles de classe étaient souvent « rustiques ». Au 19<sup>ème</sup> siècle, elles pouvaient même être en mauvais état, et ne pas respecter les conditions minimales d'hygiène.

La situation s'est améliorée avec les constructions de l'école des garçons en 1865, puis celle des filles en 1875.

Les murs étaient blanchis à la chaux et peu décorés, seulement avec des affiches pédagogiques et des cartes géographiques. Au 19<sup>ème</sup> siècle, il y avait une croix dans les classes. Les tables (pupitres) des élèves ont été longtemps longues (au moins pour 5 élèves, jusqu'à 10) avec un banc sans dossier.



# LA VIE LOCALE

Puis, il y a eu des dossiers aux bancs, puis les tables sont devenues moins longues pour arriver à 2 places. Celles-ci ont disparu dans les années 1980 pour laisser place aux tables actuelles.



Pendant plus de 150 ans, le chauffage n'a pas atteint les 19°C recommandés actuellement ... Le chauffage d'une grande salle de classe était assuré par le traditionnel poêle à bois, ou à charbon. Les élèves étaient mis à contribution pour approcher le bois ou le charbon, et enlever les cendres. A St Corneille, c'est en 1961 qu'est arrivé le chauffage central (au gaz) avec la construction du groupe scolaire. En 2024, on est revenu au chauffage au bois ! (granulés).



Le tableau a toujours été un élément fondamental de la salle de classe, d'abord noir en ardoise avec support en bois, puis vert avec support métallique, puis maintenant blanc.



L'équipement des élèves était autrefois constitué d'un cartable simple (ou d'une « musette ») dans lequel il y avait l'ardoise avec la craie, le plumier contenant le porte-plume avec une réserve de plumes pour écrire à l'encre violette, des crayons à papier et de couleur, l'aiguise crayon, la gomme, le buvard, ...

## De la cantine au restaurant scolaire

Pendant longtemps, les écoliers de Saint Corneille n'ont pas eu de lieu pour manger. Il faut attendre 1947 pour voir la création d'une cantine dans la maison de la commune rue Neuve. Celle-ci sera ensuite transférée dans l'ancienne classe de filles en 1961 au moment de la construction du groupe scolaire. En 2013, elle sera remplacée par le restaurant scolaire actuel.

Lors de l'exposition, tous les sujets concernant l'école ont été beaucoup plus largement développés, et ont montré les grandes évolutions qui ont eu lieu depuis 230 ans pour apprendre à lire, écrire, compter, mais aussi découvrir la France et le monde. Les anciens élèves ont eu aussi l'occasion de se voir et de redécouvrir leurs anciens camarades sur les 80 photos de classe qui étaient exposées, allant de 1908 à 2004. Les actuels élèves, du CP au CM2, ont aussi pu voir la différence entre l'école d'aujourd'hui et celle d'autrefois.



# LA VIE LOCALE

## LA CROIX RETROUVE SON CALVAIRE



Lors de la tempête de début juin 2024, le vent a eu raison de notre croix sur le calvaire du Chemin du Petit Presbytère. Cette croix en chêne, érodée par les années et le Christ n'ont pas supporté la chute, nécessitant une restauration complète.

Nous avons fait appel à Monsieur Bernard Frognet, Président de l'association de «Sauvergarde des Croix et Calvaires de la Sarthe», association qui a cœur de conserver le patrimoine culturel et chrétien installé par nos pères et qui témoigne de la foi du passé et du présent.

Cette association est formée de bénévoles très attachés, comme la Commune de Saint Corneille à sauvegarder le patrimoine, nous appartenons à un Pays la France ayant des traditions et des valeurs chrétiennes.

La pose de cette Croix a eu lieu le 15 novembre 2024.



### Coût de l'opération :

- 1 200 € de dons à l'association.
- 2 400 € à la métallerie Job de Saint Corneille.
- 1 360 € aux Ets Lemée-Hameau maçonnerie.

## LE CALVAIRE DE SAINT CORNEILLE

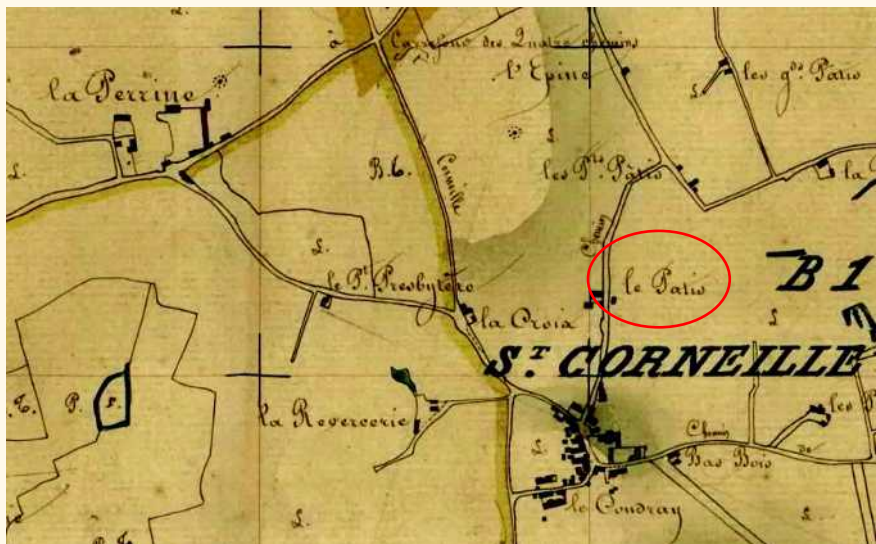
Le calvaire a été érigé en 1826 au lieu-dit « la Croix ». Ce lieu-dit était ainsi dénommé avant l'érection du calvaire, puisqu'on parle du bordage de la Croix qui faisait partie des biens de l'abbaye de la Perrigne en 1790.

Lors de l'inauguration du calvaire le 6 août 1826, il est dit qu'il y avait autrefois dans cet endroit « *une croix boissée dont la Révolution nous avait privé* ».

Le calvaire a été érigé en 1826, « réédifié » en 1887 et 1909, restauré en 1949, selon la note du curé Valiot.

Depuis 1949, des travaux d'entretien ont été réalisés à plusieurs reprises, mais début 2024, un gros coup de vent a fait tomber la croix dont le pied était en mauvais état.

Deux documents donnent des informations sur l'histoire de ce calvaire : le procès-verbal du 6 août 1826 rédigé par le curé Victor Bignon, une note du 27 novembre 1949 du curé Jean Valiot. Ces documents indiquent que l'inauguration des travaux était l'occasion de grandes célébrations religieuses, avec des prêches, des processions, qui pouvaient s'étaler sur plusieurs jours, voire plusieurs semaines ; ces cérémonies étaient animées par un prédicateur ; on appelait cette période une mission paroissiale.



En 1949, la croix restaurée avait été installée dans l'église pendant plus d'une semaine, tous les soirs, une messe y était célébrée. Le dernier dimanche, la croix avait été transportée en procession jusqu'au calvaire. La note du curé Valiot indique qu'il y avait 400 personnes dans l'église et à la procession, le brancard sur lequel se trouvait la croix était escorté par 14 cavaliers. Les rues étaient décorées et fleuries. De nombreuses personnalités étaient présentes, ainsi que « la musique de St Corneille ».

La même note indique que la croix restaurée portait le Christ de 1887 ; cela veut dire que la statue actuelle aurait 137 ans.

Cadastre de 1836

# LA VIE LOCALE



## Nos trois professionnelles

Charline DEVAULT, *infirmière*

Ericka Aubry, *ostéopathe*

Hélène BACHELIER, *kinésithérapeute*

## ARRIVÉE D'UNE KINESITHEPEUTE EN FEVRIER 2025 !



L'excellente nouvelle est déjà répandue dans la commune, Hélène BACHELIER, kinésithérapeute diplômée, va ouvrir son cabinet au 1<sup>er</sup> février prochain à Saint-Corneille Domiciliée à Sillé-Le-Philippe en août dernier en provenance de Nantes, c'est un « retour au pays » pour Hélène âgée de 35 ans

puisqu'elle est originaire du Mans. Elle a élu domicile chez nos voisins avec son conjoint et ses 2 enfants, dont le second Axel a pointé le bout de son nez fin octobre 2024.

Hélène a suivi son parcours de formation BAC+4 à l'école d'ASSAS de Paris puis, une fois diplômée, a d'abord exercé en Sarthe pendant 3 ans au centre hospitalier du Mans et en libéral simultanément à Rouillon.

Pour des raisons familiales, sa carrière a suivi ensuite plusieurs directions : Le Havre, Paris puis Nantes.

Son conjoint, artisan en menuiseries d'agencements sur Nantes, avait besoin de plus d'espaces pour son atelier, et l'envie de se rapprocher de la famille d'Hélène a conduit cette jeune famille à déménager en Sarthe.

Si le projet professionnel de son conjoint était dessiné, celui d'Hélène restait à imaginer, grossesse oblige.

Le bouche-à-oreille a fait le reste ! L'ancien propriétaire de leur maison de Sillé-Le-Philippe avait eu vent de la dispo-

nibilité de locaux municipaux en vue de l'installation de professionnels de santé sur notre commune, et c'est tout naturellement qu'Hélène a pris attache avec notre Maire en septembre. Depuis lors, tout s'est accéléré.

Effectivement, l'ancienne annexe du café-restaurant qui avait été démolie était reconstruite « hors d'eau hors d'air » et agrandie dans l'attente de lui affecter un occupant professionnel. Sur la base de plusieurs visites et de plans, les deux parties ont ainsi pu finaliser le projet d'implantation du cabinet de kinésithérapie Rue des Hortensias.

Il ne manquait plus que la validation par l'Agence Régionale de Santé pour accompagner Hélène dans son implantation. Ce feu vert a été donné à la fin de l'automne.

Deux heureux événements donc pour Hélène, l'un familial et l'autre professionnel !

Les travaux d'agencement du cabinet ont été finalisés au cours du mois de décembre 2024. Lors de l'inauguration du projet de « revitalisation du centre-bourg » le 14 décembre, les élus et les Cornéliens présents ont pu admirer ces locaux flambant neufs de 57 m<sup>2</sup> et aux couleurs harmonieuses.

La municipalité se réjouit véritablement de l'arrivée de notre kinésithérapeute, qui vient compléter l'offre de services médicaux aux Cornéliens et Cornéliennes à côté des ostéopathes et infirmières déjà présentes dans cette même rue.

Nous souhaitons à Hélène un plein épanouissement dans sa nouvelle orientation professionnelle à Saint-Corneille. Nul doute que le meilleur accueil par les habitants de la commune lui sera réservé.

**Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h à 18h30.**

**Fermeture le mercredi**

**Téléphone : 09-71-49-68-85**



# LA VIE LOCALE



## OSTHÉOPATHE

Notre infirmière a une nouvelle voisine depuis le 3 octobre dernier ; elle s'appelle Ericka Aubry et elle est ostéopathe !

Ericka est mancelle et a fait ses études d'ostéopathie à Nantes pendant 5 ans, puis est revenue s'installer au Mans où elle a ouvert son cabinet en 2010.

Spécialisée dans le suivi de grossesse et en pédiatrie, Ericka s'est rapidement constituée une importante patientèle grâce au bouche-à-oreille. Elle arrive sur notre commune en 2016, maman de deux petites filles scolarisées, elle est très impliquée et active dans la vie de l'école.

Rapidement, l'envie d'ouvrir un deuxième cabinet, à St Corneille cette fois, s'impose à elle. En effet, elle souhaite concilier vie professionnelle et vie personnelle, et surtout lutter contre le désert médical qui nous touche.

L'opportunité se présente quand le local à côté de Charline se libère !

Suite à l'investissement dans des équipements adaptés, elle peut aujourd'hui recevoir aussi bien les nourrissons, les enfants que les personnes âgées, des sportifs, etc...

Et afin de proposer aux cornéliens et cornéliennes la plus grande amplitude horaire possible, elle a été rejointe par sa collaboratrice. Ainsi, grâce à la présence de ces deux jeunes femmes dynamiques, le cabinet est ouvert à tous, du lundi au vendredi sur rendez-vous.

## OCTOBRE ROSE



Pour la quatrième année consécutive, Magalie Sixte-Porret, a organisé une marche « Tous en Rose », le dimanche 27 octobre 2024. Rendez-vous était pris, à 10H au stade pour une marche de 5 Kms, tous vêtus de Rose.

Nouveauté cette année, un Flash Mob, animé par Laurence Galbrun, professeure de danse, a précédé le début de la marche. C'est donc en musique que la matinée a commencé ! A l'issue de la randonnée, une boisson était offerte aux nombreux participants de cette édition. Chacun a pu faire un don, ou acheter un goodies.

Octobre, est le mois de la sensibilisation au dépistage du cancer du sein, et de nombreuses initiatives ont eu lieu, durant cette période, sur notre commune. Les commerçants, les associations ont participé chacun à leur manière, et la mairie s'est parée de ses couleurs roses.

Cette mobilisation a permis de verser la somme de 2640€ à la ligue contre le cancer, le double de l'an passé. Une vraie réussite !

Magalie Sixte-Porret remercie tous les donateurs, les associations, les bénévoles, les commerces et tout particulièrement :

- Notre Boulangerie « *La Vallée Gourmande* » pour sa vente de gâteaux et son don,
- Notre *Football Club SC* pour leur engagement et leur don,
- Notre nouvelle épicerie *Proxi* pour leur participation et leur don,
- Notre *Tennis Club* pour l'achat des pin's,
- Notre salon de coiffure *Energy Coiff* pour sa collaboration,
- Notre *club de Gym* pour son don,
- Notre *comité des fêtes* pour le pot de la marche et son don,
- Notre entreprise de *réparation informatique SG* pour l'achat des affiches de communication et son don,
- Notre *sympathique infirmière* pour son investissement,
- Notre trio, *Kinésio, Osthéo, Réflexo* pour leur danse,
- *Mme Galbrun Laurence* pour le Flash Mob,
- *Marina et Stéphane Vannier* pour l'élaboration des affiches,
- *M et Mme de Chevigny* pour leur autorisation de passage dans les Haras.

Elle n'oublie pas non plus, *La Poste* et nos agents communaux pour l'installation des rubans à chaque entrée de bourg.



# LA VIE LOCALE

## MAIRIE

Tél. : 02 43 27 51 53

Horaires de mairie

	Matin	Après midi
lundi	8h30 à 12h15	15h00 à 17h30
mardi	8h30 à 12h15	15h00 à 17h30
mercredi	8h30 à 12h15	Fermée
jeudi	8h30 à 12h15	15h00 à 17h30
vendredi	8h30 à 12h15	15h00 à 17h30

## LA POSTE

Tél. : 02 43 27 56 50

Horaires de la Poste

	Matin	Après midi
lundi	9h00 à 12h15	15h00 à 17h00
mardi	9h00 à 12h15	15h00 à 17h00
mercredi	9h00 à 11h00	Fermée
jeudi	9h00 à 12h15	15h00 à 17h00
vendredi	9h00 à 12h15	15h00 à 17h00

Les colis et lettres recommandées peuvent être retirés aux horaires d'ouverture de la mairie

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

La Marelle

Tél. : 02 43 27 97 00

## ÉCOLE

Tél. : 02 43 27 52 89

M<sup>me</sup> Anne-Sophie Krizek, Directrice

## ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Liste consultable en mairie ou sur internet : [www.sarthe.fr](http://www.sarthe.fr)

## ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Tél. : 02 43 27 29 41

112, Grande Rue  
72460 SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE

Heures d'ouverture :

Lundi : Fermé

Mardi : 10h - 12h // 16h30 - 20h

Mercredi : 10h - 12h // 14h - 18h

Jeudi : Fermé le matin // 13h30 - 18h

Vendredi : Fermé le matin // 13h30 - 18h

Samedi : 9h - 13h

Cotisation annuelle au cyber centre 5€ pour résidents de la Communauté de Communes. Consultation gratuite pour recherche d'emploi

## GENDARMERIE

Tél. : 02 43 27 50 11

Savigné l'Évêque :

Tél. : 17 (poste fixe) - Tél. : 112

## EDF-GDF

Clientèle : district Mulsanne

Dépannage électricité : Tel. 0810 333 072

Dépannage Gaz : Tel. 02 43 24 11 13

## EAU POTABLE

Tel. 02 43 50 11 60

Syndicat d'adduction d'eau potable de Montfort le

Gesnois : Générale des Eaux et CFSP

Tel. 0810 815 815 : n°AZUR en cas d'urgence

Assainissement (tout à l'égout) : Lyonnaise des Eaux

## CENTRES DES FINANCES PUBLIQUES

7 rue Marceau

72400 LA FERTE BERNARD

Tél. 02 43 39 02 85

## ORDURES MÉNAGÈRES

Les sacs jaunes sont à retirer en mairie. Jour de collecte le vendredi matin semaine impaire. Bacs à sortir le jeudi soir.

**Collecte sélective** : point d'apport volontaire 30, rue du Clos de la Vigne et route des Mollières - **2 containers** : verres (bouteilles), papiers.

**Respectez les horaires de 9 H à 19 H interdit dimanche et jours fériés**

## DÉCHETTERIE

Savigné l'Évêque « Passe-Vite » - Tel. 02 43 27 88 16

## BACS ROULANTS SYVALORM

Les personnes nouvellement arrivées doivent téléphoner directement SYVALORM 02.43.35.86.05

## AUTRES SERVICES

**Banque** : Point vert du Crédit Agricole : à la Boulangerie - Pâtisserie

**Point Relais colis** à L'Épicerie

## POMPES FUNÈBRES

Savigné l'Évêque : SARL TOUCHARD : 02.43.27.50.29

Connerré : VAUTCRANNE : 02.43.89.00.96

## TRANSPORTS INTERURBAINS DE LA SARTHE

Compte tenu des changements fréquents d'horaires, ceux-ci sont consultables en mairie sur les panneaux d'affichage. Ligne 19



# LA VIE LOCALE

## URGENCES

Sapeurs-Pompiers .....	18	Accueil sans Abri .....	115
S-A-M-U .....	15	Allô enfance maltraitée .....	119
Gendarmerie-Police.....	17	SOS Violences conjugales .....	3919
N° d'urgence européen .....	112	Drogues info service .....	0 800 23 13 13
Hôpital du Mans .....	02 43 43 43 43	Sida info service .....	0 800 840 800
SOS main Le Mans .....	02 43 77 62 62	Cancers infos services .....	0 810 810 821
Centre antipoison Angers .....	02 41 48 21 21		

## SERVICE SANTÉ

### SAINT-CORNEILLE

#### ▮ CABINET INFIRMIER

Charline DEVAULT 06 67 30 74 03  
Delphine GROUARD 06 67 30 74 03

#### ▮ KINÉSIOLOGUE

Angel BESSON  
06 64 16 97 43

#### ▮ KINÉSITHÉRAPEUTE

Hélène BACHELIER 09 71 49 68 85

#### ▮ REFLEXOLOGUE

Amélie ROCHER  
06 11 72 30 75

#### ▮ OSTÉOPATHE

Gwendoline ABAUTRET 02 43 82 19 77  
Érika AUBRY 02 43 82 19 77

### COMMUNES VOISINES

#### ▮ MÉDECINS

##### Savigné-l'Évêque :

Dr RACAULT 02 43 27 50 07  
Dr LACHIVER 02 43 27 47 01  
Cabinet Médical 02 43 27 80 80  
Mmes JAHAN, GASNOT, MAUDET

##### Montfort-le-Gesnois :

Cabinet médical 02 43 76 70 30  
Dr WULLENS Dr CLOAREC  
Dr CHAUMONT-MENARD

##### St-Mars-la-Brière :

Dr Monica MIHUT 02 43 81 47 26

##### Lombron :

Dr RAVE Laëtitia 02 43 54 10 00

#### ▮ PHARMACIES

##### Savigné-l'Évêque :

M. LABARRIERE - CHEYNOL 02 43 27 50 06

##### Montfort-le-Gesnois :

M. BELLANGER - M<sup>me</sup> HOMO 02 43 76 70 17

##### Saint-Mars-la-Brière :

M. PILLET 02 43 89 71 03

##### Champagné :

Pharmacie des Lances 02 43 89 28 90

*Pour connaître les pharmacies de garde Gardapharm : 02.43.54.26.45*

#### ▮ PÉDICURE-PODOLOGUE

##### Champagné :

M<sup>me</sup> FREDOT Bénédicte 02 43 29 64 38  
ou 06 71 01 30 13 (uniquement le mardi)

#### ▮ SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (ASIDPA)

##### Canton de : Savigné-L'Évêque

##### Montfort-le-Gesnois :

M<sup>me</sup> Nathalie BRARD 02 43 54 21 89

#### ▮ SERVICE À LA PERSONNE

Vous propose toute une gamme de services à la personne :

L'ADMR Tél : 02 43 23 79 03

Mail : info.fede72@admr.org

Famille rural Tél : 02 43 39 34 36

Mail : besoindaide.sap@orange.fr

# LA VIE LOCALE



Centre Social LARES

Lieu d'Accueil, de Rencontre, d'Ecoute et de Solidarité

## CENTRE LARES

(Lieu d'Accueil de Rencontre, d'Ecoute et de Solidarité)

Lieu d'Accueil, de Rencontre, d'Ecoute et de Solidarité : Gouvernance, collaborateurs, bénévoles, nous travaillons sur le lien et le développement social, en nous adaptant à l'évolution des besoins des populations. Inclusion sociale, développement des liens sociaux, prise de responsabilité des usagers-habitants, développement de la citoyenneté de proximité sont au cœur de nos actions et au cœur de l'animation de la vie sociale. Nous sommes depuis plus de **40 ans** une structure de proximité (notre siège social est à Montfort-le-Gesnois) qui repose sur la mobilisation et l'implication des habitants avec des valeurs de dignité humaine, de solidarité et de citoyenneté. Notre association regroupe 13 communes : Ardenay-sur-Mérize, le Breil-sur-Mérize, Connerré, Fatines, Montfort-le-Gesnois, Nuillé-le-Jalais, Saint-Célerin, Saint-Corneille, Saint Mars-la-Brière, Soultré, Surfonds, Torcé-en-Vallée et Tresson.

Nous sommes un **lieu d'accueil ouvert à tous les habitants**. Nathalie vous accueille physiquement et par téléphone. Elle vous écoute et vous oriente vers la personne la plus à même de répondre à vos attentes.



Le Centre LARES, c'est :

*L'Animation de la Vie Sociale avec :*

**Les Pauses Conviviales** : sur les communes du Breil-sur-Mérize, Saint-Célerin, Torcé-en-Vallée, Tresson et bientôt nous serons également à Ardenay-sur-Mérize et Saint-Corneille.

**Les Trocs** : plantes, vêtements, rentrée scolaire, Noël... Ne pas jeter mais échanger. Partager des connaissances, des passions. Tous les thèmes sont possibles pour d'autres trocs, nous serons là pour vous accompagner.

**La Rentrée du Lares** : elle a pour vocation de rassembler les habitants, petits et grands, autour d'animations, ateliers, tombola... et de vous présenter tout le travail des professionnels et bénévoles du LARES. Accès gratuit et ouvert à tous. **L'édition 2025 aura lieu à Montfort-le-Gesnois, le mercredi 27 août (de 14 heures à 18 heures).**

**La fête du Jeu** : tous les ans, elle réunit toutes les générations pour des moments ludiques autour de jeux. Un moment de partage et de convivialité.



**La famille – parentalité** :

Animations, ateliers, conférences vous sont proposés tout au long de l'année pour vivre des instants privilégiés avec vos enfants.

Quelques exemples : Les bricoles du Mercredi, les ateliers Snoezelen, les ateliers motricité parents enfants, les ateliers "bébés signeurs", les ateliers "English for kids" ...





# LA VIE LOCALE

*C'est aussi des ateliers animés par des bénévoles :*

*Le Repair café, Les ateliers couture, L'interval de l'écoute, Les ateliers scrapbooking, La conversation anglaise, Les sorties (Zoo, Parc de jeux...)...*

*C'est une solidarité envers les plus fragiles avec :*

*L'épicerie sociale et solidaire :* commerce de proximité accessible à un public en difficulté économique, elle permet de réaliser ses courses et de choisir ses produits entre 10 à 30% de sa valeur marchande, et ce grâce à nos partenaires (Resto du coeur, Banque alimentaire, producteurs locaux, commerces, dons et communes). C'est aussi l'occasion de valoriser les produits locaux et de proposer des ateliers de cuisine qui ont pour but de réduire le gaspillage alimentaire.

*Une structure d'accueil et d'hébergement temporaire pour les femmes victimes de violence ou en rupture de toit.*

*C'est également France Services :* pour vous accompagner dans vos principales démarches auprès des organismes tels que : les Allocations familiales, France Titres, la retraite, l'Assurance Maladie, les Finances Publiques... avec 2 animateurs, Nathalie et Maxime, dans nos locaux à Montfort le Gesnois et en itinérance dans les communes.

**Vous l'aurez compris, le Centre LARES, est là pour vous écouter, vous accompagner, vous soutenir dans vos initiatives, vos projets. Nous nous adressons à tous les publics, à tous les âges. Tout cela est possible grâce à notre équipe de professionnels, nos bénévoles et notre gouvernance.**

*Les permanences :* Assistante Sociale, CIDFF (Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles), Conciliateur de Justice, CAF service social, Entraide Familiale, Mission Locale, Psychologue, Rééducatrice de l'écriture, Relais Petite Enfance, SURE (Service Unique Rénovation Énergétique), Alcool Ecoute, Shiatsu, ...

**Heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi de 9h à 12h30  
et de 13h30 à 17h

**Où nous trouver :**  
1, Place Jacques Moreau à Montfort le Gesnois

**Contacts :**  
Téléphone : 02 43 76 70 25  
Messagerie : [contact@cslares.fr](mailto:contact@cslares.fr)  
Site internet : <http://cslares.fr/>  
 Centre Social Lares

**Gouvernance :**  
Présidente : Christine MARCHAND  
**Direction :**  
Directrice Générale : Sophie PORTAIL  
Directrice Administrative et Financière : Christelle BERHAULT

**Le Centre LARES et la petite enfance, c'est une histoire de plus de 30 ans.** Une histoire que nous avons initiée pour répondre aux attentes des familles sur le territoire. De halte-garderie en passant par les crèches de Montfort-le-Gesnois, Connerré, Lombron et Saint-Corneille.

**C'est une belle histoire qui se terminera le 31 décembre 2024.**

**Cette fin ne nous appartient pas !** C'est la décision de la communauté de communes du Gesnois Bilurien qui a décidé, le 17 octobre 2024, de confier la gestion de la totalité des crèches de son territoire à une association d'envergure nationale dont le siège social est à Paris.



Ce que cela signifie pour le Centre LARES : nos 16 collaboratrices, professionnelles de la petite enfance, seront « transférées » à ce nouvel employeur au 1<sup>er</sup> janvier 2025. C'est un épisode douloureux pour nous, car c'est une tranche de vie commune qui s'achève de manière assez brutale.

Un grand merci à nos collaboratrices tout au long de ces années pour leur engagement à nos côtés pour un service d'accueil de qualité de la petite enfance.

Malgré tout, nous gardons le cap face aux vents !

**Au plaisir de vous rencontrer. N'hésitez pas à franchir la porte du Centre LARES.**

# LA VIE LOCALE

## VOTRE MÉTÉO

### Température moyenne à Saint-Corneille (en degrés)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
janvier	4,3	7,2	4,9	6,3	2,3	7,8	4,0	6,5	4,2	5,0	5,8	5,4
février	3,5	7,6	4,3	6,5	7,0	2,6	7,0	8,5	6,3	6,8	5,8	8,9
mars	5,7	8,9	7,7	6,9	10,2	7,7	9,0	9,0	7,4	9,2	9,4	9,5
avril	9,4	11,9	11,7	9,3	9,7	13,0	10,5	14,5	9,0	10,9	10,4	11,5
mai	12,2	13,7	14,4	14,2	16,3	15,9	13,0	16,0	12,7	16,0	15,2	14,8
juin	16,8	18,1	18,3	17,7	20,1	19,4	19,5	18,0	18,8	18,9	20,9	17,3
juillet	21,9	20,3	20,5	20,2	20,4	22,6	21,5	20,0	19,5	21,2	19,4	20,4
août	19,2	17,7	20,0	20,6	19,6	20,5	20,0	21,0	18,0	21,2	19,6	19,8
septembre	16,1	17,5	14,8	18,5	15,5	16,5	17,0	18,5	18,0	16,4	19,9	15,6
octobre	13,8	14,0	11,6	11,1	14,1	14,1	13,5	12,0	11,7	15,6	14,3	13,6
novembre	6,8	10,2	11,2	7,9	8,0	8,3	8,0	9,3	6,4	9,4	9,2	8,3
décembre	5,1	5,2	9,2	4,3	5,7	7,0	7,0	6,7	6,4	4,8	7,6	

### Pluviométrie à Saint-Corneille (en mm)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
janvier	78,1	108,6	55,2	99,8	39,4	110,6	60,0	63,5	86,1	39,7	79,8	96,7
février	59,6	103,6	59,4	58,0	43,9	54,2	42,5	80,0	41,2	27,4	4,5	112,5
mars	94,8	34,4	29,6	92,6	49,9	104,4	65,0	83,5	34,5	37,8	89,8	89,8
avril	59,6	83,4	57,4	59,8	15,3	47,9	41,5	28,5	35,5	37,3	49,2	57,5
mai	119,3	93,2	68,8	132,9	69,2	32,3	50,0	24,5	115,5	15,3	34,6	111,8
juin	65,2	50,4	38,5	87,1	34,1	94,3	38,0	44,0	100,0	66,7	84,0	72,9
juillet	58,1	101,5	22,3	23,0	52,9	36,6	17,0	8,5	50,8	11,5	72,1	55,8
août	12,8	102,5	82,2	22,6	86,1	43,5	80,0	36,0	23,4	45,5	61,6	73,9
septembre	52,3	9,5	77,7	24,2	114,9	8,9	30,0	26,0	32,4	88,5	104,6	79,2
octobre	76,3	43,7	49,2	31,5	20,9	41,5	163,5	80,0	107,4	51,9	109,1	130,8
novembre	100,2	70,0	85,8	66,5	50,1	110,6	128,0	29,5	33,3	87,7	84,2	64,7
décembre	89,0	81,7	39,7	20,5	84,1	101,7	118,0	171,6	77,2	77,4	74,5	
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>865,7</b>	<b>882,5</b>	<b>665,8</b>	<b>718,5</b>	<b>660,8</b>	<b>786,5</b>	<b>833,5</b>	<b>675,6</b>	<b>737,3</b>	<b>586,70</b>	<b>848,0</b>	<b>945,6</b>

Source J. PISSOT- Saint-Corneille

## ARTHUR ET ZOÉ, LES HÉROS DE LA SIGNALISATION ROUTIÈRE

Les avez-vous vus ? Arthur et Zoé sont apparus depuis début novembre aux abords de l'école sur la voie publique.

Ces figurines de signalisation Arthur et Zoé sont une manière ludique et très efficace d'assurer une bonne signalisation pour la sécurité et la protection des écoliers et des collégiens aux abords du groupe scolaire et de la place équipée de l'abri bus.

Aux couleurs vives et équipées de bandes rétroréfléchissantes, elles sont visibles de loin de jour comme de nuit, et deviennent vite « les copains » des enfants et des parents d'élèves qui s'amuse de l'attraction créée auprès de leurs enfants. Placées de part et d'autre du passage pour piétons elles signalent aux automobilistes l'approche de l'école.

Cet équipement est déjà efficace par un constat de réduction de la vitesse, et, je tiens à remercier notre assureur Groupama qui nous a gracieusement offert Arthur et Zoé (coût 3600€), et, qu'il sache que nous en prendrons soin.





# LA VIE LOCALE

## EPICERIE : CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRES



Le 2 juillet 2024, Sophie et Johnny BRIFFAULT hissaient pavillon au 19 grande rue sous l'enseigne PROXI !

Ils ont succédé à Sophie CHOPLAIN qui avait repris l'affaire en 2023. Rien ne semblait pourtant prédestiner ce nouveau couple de commerçants à reprendre une épicerie-tabac au regard de leur carrière professionnelle. Johnny, 49 ans, originaire de Saint Jean de la Motte, a exercé pendant plus de 20 ans la profession de chauffeur-routier avant de devenir patrouilleur d'autoroute depuis plus de 7 ans.

Quant à Sophie, quinquagénaire native d'Allonnes, elle a d'abord démarré son cursus professionnel en étant guide touristique interprète, puis aide médico-psychologique avant de devenir assistante familiale (famille d'accueil) depuis plus de 13 ans. Tous deux avaient la volonté de se réorienter professionnellement, ensemble, en reprenant un commerce de proximité. Les recherches se sont d'abord dirigées vers la Savoie, région dont ils sont tombés amoureux lors d'un voyage, mais se sont avérées infructueuses sur place. C'est en consultant un site de petites annonces gratuites généralistes que Johnny est tombé par hasard sur cette offre qui a fait « tilt » ! Plusieurs mois après, accords de tous ordres obtenus, ils sont les heureux propriétaires de l'épicerie Cornélienne.

Heureux, oui, assurément, leurs sourires permanents suffisent à la démonstration !

Heureux de l'accueil chaleureux que la population leur a réservé. Heureux du chiffre d'affaires de la boutique au-delà de leurs prévisions depuis l'ouverture.

Les relations entre commerçants du centre-bourg sont excellentes et créent de la synergie et du dynamisme dans notre village.

Bref, Sophie et Johnny sont épanouis à Saint-Corneille, où - pour la petite histoire - ils ont habité pendant quelques années il y a 17 ans, avant de déménager sur Savigné-L'Évêque.

Coté commerce, Sophie et Johnny ont reconduit l'ensemble des activités existantes sous l'enseigne PROXI groupe CARREFOUR (épicerie, fruits & légumes, espace viande-charcuterie-traiteur, tabac, jeux, dépôt de pain le mercredi) mais ont développé avec succès le rayon traiteur : rôtisserie, viande hachée, poisson le vendredi et mise en place de week-ends à thèmes victimes de leur succès ! (Choucroute, viande à fondue, hamburgers, saucissons, etc.) Le commerce met en avant également certains producteurs locaux avec en exemples les fromages de chèvres de Saint-Corneille, les confitures de Bonnétable, le miel de Louplande.

Sophie se démarque également sur un aspect : la communication ! Adeptes des réseaux sociaux, toute l'actualité, les offres promos du moment et les instants de vie de la boutique y sont partagés, et le retour est gagnant.

Nous souhaitons tous nos meilleurs vœux de réussite à nos nouveaux commerçants !



Chez Sophie et Johnny **Proxi** Fermé le lundi

**CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE**

À RETROUVER	ET TOUJOURS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Produits locaux</li><li>• Fruits et légumes</li><li>• Fromage à la coupe</li><li>• Charcuterie à la coupe</li><li>• Plats traiteur</li><li>• Rôtisserie</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tabac</li><li>• Française des jeux</li><li>• Loto</li><li>• Parions Sports</li></ul>

Pickup PARIONS Sport LOTO FDJ

19 Grande Rue - SAINT CORNEILLE 02 43 87 71 78

# LA VIE LOCALE

## REVITALISATION DU CENTRE DU VILLAGE

INAUGURATION DU 14 DÉCEMBRE 2024

Opérations globales immobilières du centre du village période 2020 /2024

Un village sans commerce en centre-bourg ne peut être attractif, et un Maire avec son conseil municipal doit être attentif aux besoins de ses administrés de toutes catégories d'âges. Pour pallier cette carence passée, nous avons donc décidé de porter tous nos efforts en redynamisant tout le centre du village avec un programme sur 4 ans en saisissant toutes les opportunités d'acquisitions de bâtiments en plein cœur du village.

### REHABILITATION DE L'ANCIEN CAFE-RESTAURANT

Dès 2020 nous avons réhabilité l'ancien café en 2 cabinets dédiés aux professionnels libéraux de santé et un logement au-dessus pour du locatif.

Depuis septembre 2021 nous avons accueilli notre infirmière Charline puis une 2<sup>ème</sup> infirmière venant rejoindre son cabinet. Le deuxième cabinet est occupé depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2024 par Erika, ostéopathe Cornélienne.

Le conseil municipal a donc décidé de lancer simultanément trois autres opérations immobilières dans le cœur du village, ayant pour objet l'achat en réhabilitation de deux bâtiments et la reconstruction du 3<sup>ème</sup> bâtiment, le tout à usage commercial.

### AQUISITION DES MURS DU MULTI-SERVICES

L'acquisition du bâtiment multi-services permettra de garantir la pérennité d'un commerce tant nécessaire à notre population. Le logement au-dessus de ce commerce sera loué en janvier 2025 après sa réhabilitation complète.

Nous avons accueilli de nouveaux commerçants Sophie et Johnny originaires de Savigné l'Evêque pour la reprise du fonds de commerce - les murs restants la propriété de la mairie - en remplacement de M. et Mme Beaudoux partis vers une retraite bien méritée après 38 ans de service.

Dans la partie commerciale, d'importants travaux de mises aux normes électriques, de plomberies et sanitaires ont été réalisés. Un bail commercial a été établi entre la Mairie et les deux commerçants.

Je souhaite la bienvenue à Sophie et Johnny beaucoup de réussite dans leurs nouvelles tâches, et bien sûr n'hésitez pas à leur rendre visite : un commerce dépend toujours d'une clientèle.

Au-dessus du commerce nous avons réhabilité entièrement le logement d'environ 90 m<sup>2</sup> pour une mise en location.

### AQUISITION ET AMENAGEMENT DU 27 GRANDE RUE

La commune a fait l'acquisition au 27 grande rue d'une maison d'habitation d'environ 70 m<sup>2</sup> avec garage de 35 m<sup>2</sup>.

Après cet achat, la commune a changé d'affectation du bien d'habitation en bien commercial. Sa réhabilitation avec d'importants travaux nous a permis d'accueillir au 1<sup>er</sup> décembre 2023 Chloé fleuriste « Au bonheur d'une fleur » tout un programme pour cette jeune femme originaire de Saint Corneille.

Bienvenue à Chloé avec beaucoup de réussite dans son commerce de fleurs et de Créations florales. N'hésitez pas à lui rendre visite.

### AQUISITION DE L'ANCIENNE SALLE DE BAL

En juin 2023, nous avons accueilli dans une annexe de la Mairie une photographe, Lucie, originaire de Savigné l'Evêque. Victime de son succès, son studio Lubphoto est devenu un peu trop étroit. Ainsi, il sera transféré courant 2025 dans un local récemment acheté par la commune (ancienne salle de bal) et réhabilité début 2025 en 2 locaux, le 2<sup>ème</sup> sera réservé pour une éventuelle installation d'une profession libérale de santé.

Venez rendre visite à Lucie pour tous vos projets : photos d'identités, familles, enfants, bébés, mariages etc...

### RECONSTRUCTION A L'ANCIENNE RÉSERVE DU CAFE-RESTAURANT

Derrière le bâtiment des deux cabinets médicaux, existait une annexe indépendante d'environ 60m<sup>2</sup>. Le conseil municipal a décidé sa démolition (trop couteux pour une réhabilitation) et sa reconstruction à neuf en respectant les normes environnementales et d'accès PMR.

Une fois terminée, cette construction accueillera au 1<sup>er</sup> février 2025 un cabinet de kinésithérapie dirigée par Hélène. Arrivant de Loire Atlantique avec son mari, et ayant acheté une maison à Sillé le Philippe, elle fera donc sa première installation de Kin libérale dans ce cabinet agencé selon ses vœux.

Bienvenue à Saint Corneille à Hélène, où nous vous souhaitons une pleine réussite, avec mon plus total soutien.

Sur l'ensemble de la revitalisation du centre-bourg, j'avais demandé audience à Monsieur Le Préfet qui nous à rendu visite afin de lui exposer notre projet qu'il a bien sûr validé. Il nous a encouragé dans ces démarches en nous octroyant une subvention et je l'en remercie au nom de toute la population de Saint Corneille.

### Coût de l'opération :

- Travaux 540 000 € HT
- Achats immobiliers 152 000 €
- **Total des dépenses 692 000 €**

### Financement :

- Etat DETR 2021 48 963 €
- Département 2021 convention de relance des territoires 24 506 €
- Etat DETR 2023 97 520 €
- Département 2023 convention de relance des territoires 29 600 €
- **Total des subventions 200 589 € représentant 30% de l'investissement**

- Prêt bancaire Crédit Mutuel 400 000 € à 3,12% sur 20ans
- Autofinancement de la commune 91 411 €



# LA VIE LOCALE

Cette opération se fait sans augmentation des impôts fonciers, le remboursement de l'emprunt étant compensé par les loyers s'afférents à l'opération.

Comme vous pouvez le constater depuis le début de notre mandat, le village a totalement été transformé pour redonner une animation commerciale avec des services de proximités et des services de santé ayant pour leader notre boulangerie dynamique et dont les gâteaux et le pain sont réputés à des kms à la ronde, ce pôle économique représente 16 acteurs qui sont au service de la population.

Nous pouvons être fiers de nos décisions ambitieuses pour donner un nouveau souffle à notre cœur de village. Merci à toute l'équipe municipale et particulièrement à Henri, troisième adjoint, qui a eu la lourde tâche de suivre les travaux et les plannings, et de me seconder dans mes exigences et gérer les artisans et leurs caractères bien trempés.

Ces travaux ont été réalisés par des artisans locaux :

- Couverture/charpente : Christophe et Jérémy Médard de Saint-Corneille.
- Menuiseries intérieures/ extérieures/ isolation/ cloisons sèches : Stéphane Pasquier de Saint-Corneille.
- Plomberie/électricité/chauffage/ventilation : Cyril Renou de Saint-Corneille et Antoine Gasche Saint Mars la Brière.
- Gros œuvres/constructions/sols : Olivier Lemée et Maxime Hambeau de Savigné l'Evêque.
- Peintures : Jordan Lochet de Saint-Corneille.

Nous recevons des éloges de l'ensemble de la population pour cette revitalisation réussie à l'exception d'une personne qui s'est manifestée sous forme de lettres anonymes s'en prenant bien sûr à ma personne et à mon épouse et également sur nos investissements faits en centre-bourg. Que celle-ci ne s'inquiète pas : les travaux ont inclus une cage à corbeau qui se refermera un jour.





# LA VIE LOCALE

## 2024, LA TÊTE DANS LE GUIDON !

L'année 2024 aura été jalonnée de plusieurs événements autour du cyclisme sur la commune.

Tout d'abord le 23 mars, le Comité de la Sarthe FSGT a relancé les courses cyclistes sur la commune de Saint-Corneille, sur un circuit de 8.5 kms, avec le soutien de la municipalité et de l'association « La Roue Cornélienne »\*.

Le mois suivant, le 5 avril la « Région Pays de Loire Tour » pour le compte de sa 4<sup>ème</sup> étape a traversé Saint-Corneille pour une étape 100% sarthoise au départ de Marolles-Les-Braults et pour un final d'étape spectaculaire dans la cité mancelle et sa célèbre côte de Gazonfier !

Les élèves de l'école publique et bon nombre de badauds ont pu assister au passage impressionnant des voitures officielles, de sécurité et du peloton des coureurs. Les caméras de l'Equipe TV 21 ont survolé notre territoire à cette occasion.

Le 1er juin, la Roue Cornélienne organisait « La Cornélienne », randonnée cyclo proposée sur 4 circuits\*.

Enfin, à l'occasion du TELETHON, le 30 novembre, une grande randonnée cycliste à l'initiative d'un collectif bénévole d'Yvré L'Evêque YVRE'THON a fait escale dans le centre-bourg de Saint-Corneille avec un stand dédié à la collecte de dons. Boissons et douceurs étaient offertes par Sophie et Johnny, commerçants de l'épicerie PROXI.

Du vélo à fond la forme !  
La municipalité remercie les associations et bénévoles qui ont pu assurer la sécurité lors de ces différents événements.

\*(cf en rubrique associations)



## JEANNE FILLEUL-BROHY : UNE CORNELIENNE AUX JEUX OLYMPIQUES DE 1900

En amont des derniers JO de Paris 2024, la presse sarthoise a mis en lumière d'illustres sportifs sarthois ayant participés aux olympiades contemporaines. Parmi ces figures sportives locales, une Cornélienne apparaît dans cette courte liste : Jeanne FILLEUL-BROHY. Une des trois premières femmes à représenter la France aux Jeux Olympiques, de 1900 à Paris, dans la discipline du croquet !

Mais qui est cette sportive Cornélienne ?

Avec l'aide de Gilbert PAULIN et des articles parus, voici quelques éléments de réponses.

Jeanne est née le 1<sup>er</sup> janvier 1867 à Paris. Elle est la fille d'Alfred HAËNTJENS et Louise MAGNAN. La patronyme HAËNTJENS est - lui - bien connu sur la commune puisque Alfred en a été le Maire de 1860 à 1884, puis conseiller général et député de la Sarthe. Une personnalité qui a beaucoup contribué sur ses propres deniers aux investissements d'époque de notre commune : église, écoles, cimetière etc.

Jeanne, septième sur les dix enfants du couple, s'est mariée à Saint-Corneille en novembre 1893 avec Georges FILLEUL-BROHY, ingénieur des ponts et chaussées. Il y eut à cette occasion une grande fête au château de la Perrigne.

Le couple FILLEUL-BROHY vivait, semble-t-il, principalement à la Perrigne où sont nés leurs six garçons entre 1894 et 1903, même s'ils avaient une résidence à Paris où Georges avait la plupart de ses activités professionnelles. Jeanne contribue notamment à l'activité de la ferme.

C'est donc en 1900, alors âgée de 33 ans qu'elle participe aux Jeux Olympiques de Paris dans l'épreuve du croquet, dans le cadre de l'Exposition universelle. Le croquet, une seule fois reconnu sport olympique, est la discipline pionnière pour la participation des femmes. Le croquet est un sport d'extérieur, pratiqué en principe sur gazon qui consiste à faire passer des boules en bois à travers des arceaux en les frappant à l'aide d'un maillet. Au cours de l'été de cette année-là, trois épreuves olympiques de croquet se sont déroulées sur la « pelouse de Madrid » au Bois de Boulogne : un championnat individuel à une balle, une à deux balles et un championnat en double. A l'issue des épreuves, Jeanne terminera à la 5<sup>ème</sup> place et ne récoltera donc pas de médaille olympique.

Elle décède en 1937 au Loroux-Botterau (44), 3 mois après son mari ; les articles de journaux indiquent qu'elle était tertiaire franciscaine. Pour la petite histoire, son frère Marcel participait également à cette olympiade de 1900 en équitation et en croquet. Il ne décrochera pas plus de breloque.

Qu'à cela ne tienne, car l'important c'est de participer !



Sources :

- Recherches par Gilbert Paulin
- Ouest France du 25/07/24
- La Sarthe-Magazine du Département Février/Mars 2024





# LES ASSOCIATIONS

## APE DE ST CORNEILLE



Bureau APE de gauche à droite :  
Alexis FURET, Adeline GUYARD, Flavie  
SERDOT, Fanny COLLARD,  
Emeline LE LAY et Marie MOREAU.

La mission que l'APE se donne est de créer tout au long de l'année une vie autour de l'école, de favoriser les échanges entre les parents et de contribuer financièrement aux projets éducatifs et récréatifs de l'école. Elle aide autant que possible Accolade (association gérée par les enseignants de l'école) pour mener à bien des projets tels que le « Prix des Lecteurs », en participant à l'achat des livres.

Chaque année, l'APE accompagne le Père Noël dans les classes pour offrir un livre à chaque enfant.

Les actions menées depuis la rentrée scolaire ont été couronnées de succès (boum d'Halloween, bourse aux jouets, charcuterie)

L'association des parents d'élèves a organisé son premier marché de Noël le vendredi 13 décembre 2024.

Une grande réussite qui a réuni une quinzaine d'exposant locaux.

Merci pour votre participation et rendez-vous le 5 décembre 2025 pour la seconde édition.

Cette année, nous espérons que la boum de carnaval, l'action brioches et la chasse aux œufs seront toujours une réussite. Nouveauté pour 2025, soirée Zumba organisée le vendredi 04 avril réservée aux adultes dans le but de toujours contribuer à la vie de l'école.

Nous remercions les parents qui sont de plus en plus nombreux à s'investir dans les différents événements tout au long de l'année.

L'APE en profite pour remercier les enseignants avec qui nous avons toujours plaisir à travailler, et du soutien de la mairie lors de nos actions.

Tous les parents des enfants scolarisés à Saint Cornelle en sont membres de droit, ce qui signifie que chacun peut contribuer, en fonction de son temps, à la concrétisation de projets qui lui tient à cœur et assister aux réunions périodiques. N'hésitez pas à nous rendre visite.

**L'équipe APE**

*Crédit : APE Saint Cornelle*





# LES ASSOCIATIONS

## COMITÉ DES FÊTES

**Présidente :** Martine Evrard

**Vice-président :** Michel Fontaine

**Secrétaire :** Henri Lermenier

**Trésoriers :** Brigitte Mettais / Michel Herve

Comme à l'habitude, c'est la brocante qui ouvre les festivités. C'est donc le 12 mai, que nous avons accueillis toujours autant de participants et de visiteurs à la recherche de la bonne affaire. Le 28 juin, nous avons fêté la musique avec une météo très favorable. Un public nombreux avait fait le déplacement, l'ambiance était au rendez-vous. Les musiciens et les chanteurs sont restés actifs jusqu'à tard dans la nuit.

Le salon du bien-être a ouvert ses portes le 5 octobre. Comme les années précédentes, les exposants ont répondu présent en grand nombre à cette manifestation, le public un peu moins nombreux, de la même manière, les producteurs locaux ont proposé des produits variés issus de leurs terroirs, ainsi que des artisans créateurs, une façon d'échanger et de découvrir des nouveautés.

Le 22 novembre, c'était la journée du Beaujolais Nouveau. Chacun a pu déguster la nouvelle cuvée et profiter de ses arômes.

Pour accompagner tout cela il faut bien sûr un peu de charcuterie ! Cette année, avec une nouvelle formule servie sur ardoise, très appréciée du public.

Cette année, Le Père Noël a pris rendez-vous avec petits et grands pour la soirée du 14 Décembre comme à son habitude. Il a distribué des friandises aux enfants au pied du sapin. Pour finir, un chocolat chaud accompagné d'une brioche a été servi aux enfants ainsi que le traditionnel vin chaud pour les adultes. À la suite de remarques désagréables en 2023, il a été décidé de ne pas défiler dans votre beau village. Les bénévoles veulent juste être respectés.

Le 28 novembre, nous avons posé les illuminations de Noël dans les rues, et le parvis de la mairie, sur la pelouse vous avez pu découvrir renne, traineau et boule pour agrémenter notre joli centre bourg. Ces derniers ont été financé par la municipalité.

Vous voulez rejoindre le comité n'hésitez pas ! Nous avons besoin de petites mains.

Vous êtes conviés à l'**ASSEMBLEE GENERALE LE 7 février à 20 heures 30, salle multi usages**

Le bureau vous souhaite une excellente année 2025.



## UNC AFN

Notre section compte à ce jour un effectif de 18 membres, nous souhaitons que des personnes plus jeunes, pour qui les commémorations du 11 novembre ou 8 mai ont une valeur patriotique, viennent nous rejoindre pour assurer la relève. Que vous soyez Opex, Soldat de France ou Membres Associés vous êtes les bienvenus. Je remercie la municipalité qui nous a offert un nouveau drapeau pour le 8 mai. A cette occasion nous avons remis l'insigne de Porte Drapeau à Michel Viratelle et à Patrice Froger.

Le 11 novembre c'est Raymond Fouquet président et Gérard Breteau secrétaire adjoint qui ont reçu la médaille Argent du Mérite UNC. Je remercie toutes les personnes qui nous accompagnent lors de nos manifestations, tout particulièrement les enfants, leurs parents et les enseignants.

**Le président : Raymond FOUQUET**





# LES ASSOCIATIONS



## LA ROUE CORNÉLIENNE

### Composition du bureau

Présidente : Martine EVRARD  
Vice-Présidente : Jeannette DANES  
Secrétaire : Christophe BADER  
Trésorière : Brigitte METTAIS



Pour l'année écoulée, notre club comptait 29 LICENCIES DONT 7 FEMMES, composé de Cornéliens, de Montgesnois et de Savignéens. Lors de l'assemblée générale du 13 novembre, le bureau n'a pas connu de changement. Nos sorties se déroulent les mardis et vendredis (horaires différents entre l'été et l'hiver). Certains ont participé aux randonnées extérieures : Tennie, La Cheminote, La Bazoge, etc...

Chantal a participé à « Toutes à Paris » exclusivement réservé aux féminines, 51 femmes avaient pris le départ pour une semaine d'environ 660 kilomètres, et, pour Mickaël participation aux 24 heures vélos (félicitations à tous les deux). Le 24 mai 2024, direction « La Fresnaye sur Chédouet » très belle journée, uniquement le matin l'après-midi visite du « Musée du vélo ».

Au mois de mars, une course cycliste du club de Montfort affilié FSQT, était programmée sur notre commune, journée très pluvieuse. Merci aux commissaires de la Roue Cornélienne et certains adhérents du comité des fêtes pour la tenue de la buvette. Randonnée cyclos de la roue cornélienne le 1<sup>er</sup> juin. Nous espérons un peu plus de participants. Un constat est fait en général chez les clubs voisins, les cyclistes se déplacent moins le week-end du fait des sorties en semaine. En parallèle, il y avait une randonnée pédestre, je remercie Mr et Mme de Chevigny ainsi que Pascal Clément de nous avoir autorisés à passer sur leur propriété.

Lors de la semaine fédérale de Roanne le club était bien représenté puisque nous étions 12 licenciés et une accompagnante. La clôture de cette semaine a été festive les organisateurs ont offert un très beau pot de départ. L'an prochain rendez-vous à Orléans.

Sur l'année, nous sommes satisfaits car nous étions toujours un nombre important sur les sorties du mardi et du vendredi dans une ambiance amicale avec le petit verre à l'arrivée. Pour 2025, nous organisons une randonnée le 15 JUIN 2025.

Nous l'entendons régulièrement « Faire du sport c'est bon pour la santé »

2025 Venez nous rejoindre. Vous ne serez pas déçu ! Bonne humeur et convivialité assurée. Notre club est affilié à la FFCT, les vélos électriques sont acceptés. Afin de découvrir notre club, trois sorties vous sont proposées sans engagement, et pour vous mesdames la première année, votre licence est offerte.

« Le vélo, une activité physique recommandée pour le maintien de la santé. »

**À VÉLO TOUT EST PLUS BEAU**

**Contact :** EVRARD Martine / **Tél. :** 06 82 08 04 32

**Email :** larouecornélienne@orange.fr



## SACOR MUSIC'

### Composition du bureau

Président : Bertrand PAULIN  
Vice-président : Didier BODIN  
Secrétaire : Martine EVRARD  
Secrétaire adjointe : Clarisse JEANNE  
Trésorière : Claudine DUPONT  
Trésorier adjoint : Mickaël DUPONT

Notre saison de manifestations a repris son cours en juillet 2024, avec les cérémonies de Fête Nationale à Savigné-l'Évêque, Saint-Corneille, Saint-Mars-la-Brière et Sillé-le-Philippe. Après une période de vacances estivales, nous avons participé à la fête des Tufféries, le dimanche 18 août, accompagnés de l'harmonie de Dollon avec qui nous avons partagé quelques morceaux. Nous étions présents également aux traditionnelles cérémonies officielles de commémoration.

Nous étions présents au comice de Sillé-le-Philippe, et avons été invités à participer au Festival des Troubles Ville à Connerré, le 31 août. L'ambiance y était festive et agréable.

Nous avons participé au concert du Téléthon dans l'après-midi du dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2024, à la Salle Michel Berger, accompagnés des chorales Savi Kanti et Génération Mouvement sur une partie de l'événement.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre si le cœur vous en dit, contact : Bertrand PAULIN au 06.71.90.25.62. Les répétitions ont lieu le mardi soir de 20h30 à 22h.

## COSMOS

Présidente : Maria SANHUEZA  
Secrétaire : Stéphanie VIGNAS  
Trésorière : Jessica SIMON

Une nouvelle association a vu le jour sur notre commune en date du 4 décembre 2023. Cette dernière a pour objet de promouvoir et diffuser diverses techniques visant à favoriser la connaissance de soi et à développer le bien être sous toutes ses formes : mise en œuvre de cours et séances individuels ou collectifs, ateliers, stages, voyages initiatiques, conférences ou événements contribuant à la diffusion de son objet ; projet inscrit dans une dimension d'intérêt général et social, en s'ouvrant à tous les publics.

**Contact :** 06 37 09 00 05

**Email :** lilita72460@gmail.com

# LES ASSOCIATIONS

## FOOTBALL CLUB DE SAINT-CORNEILLE

### Composition du bureau saison 2024 / 2025 :

- **Président** : Fabien POIRRIER
- **Vice-présidents** : Eric BROCHELARD et Jérémy QUENTIN
- **Trésorier** : Claudy MEDARD
- **Secrétaire et Trésorière-adjointe** : Christine FROGER
- **Secrétaire adjointe** : Tatiana ROY



<b>U7</b>	MEDARD Claudy – CRUCHET Maxime	<b>U15</b>	CHAMKHI Yassine
<b>U9</b>	RIVIERE Jean-Marc – FOUQUET Dylan – VANNIER Pierre	<b>U17</b>	MOUTON Fabien – BOULAY Frédéric
<b>U11</b>	SELLIER Tom – RICHINI Julien	<b>SENIORS</b>	BOGARD David – HOUDU Yohann – KHALED Marwan – FRUMERY Alexis – GOUPIL Rémy
<b>U13</b>	BOULAY Steven – SIXTE Thibault	<b>VETERANS</b>	BROCHELARD Eric – QUENTIN Jérémy
<b>ARBITRE</b>	LEFOULON Yohan	<b>ARBITRE-CLUB</b>	POIRRIER Fabien
<b>AUTRES MEMBRES</b>	BEATRIX Gilles – BRUNEAU Alain – FOUQUET Franck – FROGER Stéphane – FROGER Thibault – GAULIN Thomas – GAULUPEAU Jocelyne – MOUTON Loïsa – RAYER Pascal – RIVIERE Chantal – VANNIER Patricia		

La saison 2024/2025 en cours voit les effectifs du club quasiment identiques aux précédents exercices avec **162 licenciés** enregistrés à date. Ce qui place le club à la 6ème position sur 11 parmi les clubs affiliés FFF situés sur le territoire de notre Communauté de Communes du Gesnois-Bilurien, et dont 35% sont résidents de la commune. Le club engage des équipes dans toutes les catégories de U7 à vétérans, et évolue en entente de jeunes pour les catégories U13 à U17.

Côté sportif, l'équipe fanion en **Seniors** a terminé à une belle 3ème place à l'issue de l'exercice 2024 en 2ème division départementale. L'équipe réserve avait fini quant à elle en 4ème position en D4. Bilan satisfaisant, que l'on aimerait réitérer cette saison 24/25 avec un effectif qui s'est grandement rajeuni. L'expérience est un ingrédient important qui peut parfois nous faire défaut ponctuellement. L'équipe réserve est actuellement deuxième en 4ème division et l'équipe première navigue au sein d'un large ventre mou dans une poule relevée et homogène en seconde division. Dans le staff, **Marwan KHALED** a rejoint le club pour encadrer l'équipe réserve, ainsi que Rémy GOUPIL en responsable des gardiens.

Notons que le club a fait un bon parcours en Coupes, notamment avec un 5ème tour de Coupe Pays de Loire qui nous a permis d'aller jouer jusqu'en Mayenne, moment mémorable malgré la défaite chez nos voisins. A date, l'équipe première est toujours en lice en coupe du District. Toute chose égale par ailleurs, certains de nos « anciens seniors » ont migré dans la catégorie **vétérans** qui – de facto – s'est également rajeunie. A date, nos vétérans sont leaders de leur groupe de D3 et espèrent accéder à la D2 sans brusquer les choses.

L'école de football dénombre 36 petits de 5 à 10 ans pour constituer chaque section par catégorie d'âge. L'encadrement est composé de joueurs seniors ou vétérans, et éducateurs retraités. L'ensemble permet d'encadrer convenablement les enfants.

**Préformation et formation** en Entente Huisne-Vive Parence : une vingtaine d'ados du club évoluent en entente avec les clubs voisins de Montfort-Champagné et St Mars en championnats

U13, U15 et U17. Le club fournit 5 éducateurs pour ces catégories mutualisées. La création d'un Groupement de jeunes est en réflexion avancée. Plusieurs éducateurs du club sont titulaires de diplômes ou se forment actuellement sur la saison, c'est une vraie satisfaction également.

**Yohan LEFOULON** notre arbitre officiel du club a été promu en niveau régional. Il officie donc au centre ou en assistant sur des rencontres de R1 à R3. Bravo à lui.

### STAGE DE JEUNES : UNE PREMIÈRE CONCLUANTE ET RÉCOMPENSÉE !

Le club a organisé son premier stage de jeunes en avril 2024, placé sous le thème des Jeux Olympiques et inscrit dans un dispositif dédié par la FFF « le foot entre en Jeu ! ». Au cours de ce stage pratique et ludique nous avons également amené nos petits au Parc animalier de Pescheray et au Bowling du Mans. De très bons moments passés ensemble.

Plus de 50 jeunes encadrés par nos bénévoles - que je remercie encore pour les activités et la cantine - ont participé à ce stage. A ce titre le club a été distingué par la FFF avec 7 autres clubs Sarthois pour les actions mises en œuvre et s'est vu décerner un bon d'achat Nike de 300 € en catégorie médaille d'Argent !

### NOUVELLES TENUES

Un nouveau jeu de maillots a été remis cette saison, à destination de l'équipe réserve des seniors, financé par 2 partenaires FDELEK de Saint Mars la Brière et RESTAURANT L'ARROSOIR de Savigné L'Evêque que nous remercions vivement pour ces très beaux maillots.

### SAINT-CORNEILLE AU STADE MARIE MARVINGT !

Le 5 avril 2024, un moment unique pour nous puisque nous avons été retenus pour accompagner les joueurs pros du Mans FC et être les ramasseurs de balles lors du match opposant le club phare du département à Avranches en N1. Des étoiles plein les yeux dans les coulisses de ce stade magnifique, de beaux souvenirs gravés pour notre petit club ! On oubliera la défaite du Mans ...



# LES ASSOCIATIONS

## AGENDA ET MANIFESTATIONS

Le club a organisé plusieurs manifestations et animations lors de la précédente saison : goûter de Noël, sortie au Noël du Mans FC en car, lotos, photos, calendriers et surtout La Rando Gourmande en mai dernier qui a rassemblé un nombre incroyable de randonneurs, plus de 1 200 ! Sur un parcours sympathique avec les accords de tous les propriétaires sollicités et avec le concours des associations locales pour le matériel, cela a été une réussite avec 50 bénévoles indispensables sur le pont. Félicitations à eux ! Toutes ces animations sont reconduites pour 2024/2025.

## REMERCIEMENTS

*Je remercie très sincèrement tous nos bénévoles du club (éducateurs, arbitres, gestion buvette, buanderie des maillots, traçage etc) pour leur implication et dévouement. J'inclus également le personnel municipal, à plus forte raison Arnaud et Alexandre qui sont le plus souvent disponibles lorsque nécessaire. Et bien évidemment, un grand merci à nos partenaires : artisans et commerces locaux et collectivités locales dont la municipalité de Saint Corneille.*

*Sans oublier une pensée émue pour notre regretté Fernand FOSSE qui nous a quitté en avril dernier après des décennies au club, en joueur et dirigeant vétéran.*

**« LES BÉNÉVOLES N'ONT PAS NÉCESSAIREMENT LE TEMPS, ILS ONT DU CŒUR »**

Cornéliennes et Cornéliens, le FCSC vous souhaite une excellente année 2025 ! Le club soufflera cette année ses .... 40 bougies !

**Fabien POIRRIER**  
PRESIDENT

**Contact 06-14-60-13-87 pour rejoindre le club (joueur, dirigeant ou arbitre) ou pour tout autre renseignement.**

Toutes les infos du club sur le site internet [www.fcsc.footeo.com](http://www.fcsc.footeo.com) ou son compte Facebook.  
Mail : [fcstcorneille@gmail.com](mailto:fcstcorneille@gmail.com)

## AGENDA 2024/ 2025

**VENDREDI 14 FEVRIER :**

LOTO – SALLE SIMONE VEIL À LOMBRON

**AVRIL 2025 :**

STAGE DE PRINTEMPS POUR LES JEUNES

**MERCREDI 30 AVRIL :**

LOTO – ESPACE DU NARAI ST MARS LA BRIERE

**SAMEDI 24 MAI :**

RANDONNEE GOURMANDE A ST CORNEILLE





# LES ASSOCIATIONS

## TENNIS CLUB SAINT-CORNEILLE



Le Tennis Club de St Corneille a fêté en 2024 ses 40 ans d'existence. En effet, c'est en 1984 qu'une bande de copains décide de créer le club, dont le premier président fut Yves Peurey. Il était nécessaire de se refaire une beauté, aussi, cette année, grâce au soutien de la mairie, nous avons pu rénover le terrain. Reprise des fissures, remise en peinture complète du sol ainsi que du mur de frappe. Nous remercions une nouvelle fois la municipalité pour son implication.

Sportivement parlant, nous avons proposé en 2024 des cours le mardi soir entre 17h00 et 21h00 par notre professeure habituelle Hélène, toujours dans la bonne humeur avec comme objectif d'acquérir les bases pour les plus jeunes et de faire progresser les autres.

Le club se félicite car cette année, pour les cours de printemps, le nombre d'inscrits a augmenté par rapport aux années passées. Nous avons accueilli 23 enfants réparti en quatre groupes en fonction de l'expérience et du niveau de chacun. En complément de ces cours, nous avons proposé 2 stages d'été. Au global, 16 enfants ont participé aux 2 stages qui ont eu lieu du 08 au 12 Juillet et du 15 au 19 Juillet.

Enfin, pour clôturer la saison et récompenser nos jeunes adhérents, un tournoi interne a eu lieu le samedi 14 septembre. Cette journée, placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité s'est terminée par l'inauguration officielle des travaux suivi d'une soirée repas.

Rappel important, les adhérents en possession de la clé doivent la retourner avant le 31/01/2025 afin de récupérer leur chèque de caution.

De nouveaux membres actifs seraient les bienvenus, alors n'hésitez pas à prendre contact avec nous afin de venir renforcer l'équipe en place et d'apporter de nouvelles idées.

Le bureau tient à rappeler que les cours et les stages de l'année prochaine peuvent toujours être réglés par coupons sports (les chèques vacances ne sont pas admis), les deux étant délivrés par ANCV cela a prêté à confusion les années précédentes.

Pour bénéficier du Coupon Sport (avec ou sans participation financière) adressez-vous :

- A votre comité d'entreprise ou comité social et économique, si vous êtes salariés du secteur privé
- A votre association ou amicale du personnel, si vous êtes agent de la Fonction Publique Territoriale
- Auprès de vos collectivités locales (conseils généraux ou régionaux, mairies, DRDJS) qui peuvent mettre en place le Coupon Sport pour leurs administrés.

**Nous vous attendons tous pour la saison 2025.**





# LES ASSOCIATIONS

## GÉNÉRATION MOUVEMENT



**Président  
et Secrétaire adjoint**  
André ROBERT



**Vice-présidente  
et secrétaire**  
Mireille PECQUENARD



**Trésorière**  
Marinette GARRY



**Trésorière adjointe et  
responsable voyages**  
Géraldine PARME



**Adjointe responsable  
voyages**  
Michèle GESLIN

### MEMBRES DU BUREAU



Thérèse ROULLIER

### MANIFESTATION 2024

#### 1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET 7 CONSEILS D'ADMINISTRATION RANDONNÉES

Tous les mardis 10 à 11 kms  
(l'été le matin et l'hiver l'après-midi)  
3 fois par an 10 kms et restaurant  
1 fois par an rando/barbecue (randon-  
neurs assidus/conseil d'administration/membres du  
bureau)



#### CARTES BELOTE

3 fois par an concours Interclubs  
1 fois par an concours interne  
avec 2 repas à gagner



#### BOULES

2 fois par an concours Interclubs  
1 fois par an concours interne avec 2 repas à gagner  
Tous les lundis après-midi de début mars à fin sep-  
tembre entraînement  
Repas du club 1 fois par an

#### VOYAGE DU CLUB 1 fois par an

#### 1 SOIRÉE PHOTOS et repas

#### GOÛTER DE NOËL ET COTISATIONS



## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ET MISE EN FORME

Notre association gymnastique volontaire et mise en forme a maintenant 35 ans. Ses objectifs étant de développer la pratique du sport, de lutter contre la sédentarité et de diffuser des valeurs associatives auprès d'un public adulte. Nous sommes une association non compétitive ce qui permet de se retrouver une fois par semaine dans la convivialité.

Nous proposons deux cours le jeudi, toujours assurés par notre éducateur sportif, Cyrille Guillot. Le premier cours se déroule le matin entre 10 heures et 11 heures pour de la gym douce adaptée aux seniors. Renforcement musculaire adapté à l'âge, assouplissement, exercices d'équilibre, de mémoire et étirements sont au rendez-vous. Le deuxième se déroule de 20 heures à 21 heures pour de la gym plus intensive pour les adultes. Dans ce cours, on peut retrouver du renforcement musculaire, des abdos fessiers, des circuits training et du stretching. Tout cela en musique dans la salle multi-usage sauf pendant la période des vacances scolaires.

Les inscriptions sont toujours possibles et se font lors des cours avec, 2 cours d'essais gratuits, il est possible de venir au cours une semaine sur deux, c'est une facilité pour les personnes travaillant notamment en équipe.



Alors maintenant, place au sport, santé et bien-être, et surtout place à la gymnastique volontaire !  
N'hésitez pas à nous rejoindre on vous attend !

#### COMPOSITION DU BUREAU :

*Présidente : Françoise Chartier*

*Vice-présidente : Sandrine Paulin*

*Secrétaire : Laetitia Ragot*

*Secrétaire adjointe : Laëtitia Maret*

*Trésorière : Romy Charlot*

*Trésorière adjointe : Karine Soreau*



commune de

Saint Corneille

# LE CORNÉLIEN

*vous souhaite*

UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

## ► AGENDA DES MANIFESTATIONS 2025

- |                  |   |
|------------------|---|
| 14 Février 2025  | Loto / Football Club/ Salle Simone Veil Lombron               |
| 4 Avril 2025     | Soirée Zumba /APE/ Salle multi usages Saint Corneille         |
| 30 Avril 2025    | Loto / Football Club / Espace du Narais Saint Mars La Brière  |
| 30 Avril 2025    | Concert / Sacor Music' / salle Michel Berger Savigné l'Evêque |
| 11 Mai 2025      | Vide grenier / Comité des Fêtes                               |
| 24 Mai 2025      | Randonnée Gourmande / Football Club                           |
| 15 Juin 2025     | Randonnée Cyclos / La Roue Cornélienne                        |
| 20 Juin 2025     | Fête de la Musique / Comité des Fêtes                         |
| 21 Juin 2025     | Fête de l'école / Ecole publique                              |
| 4 Octobre 2025   | Salon du Bien Être / Comité des Fêtes                         |
| 21 Novembre 2025 | Soirée Beaujolais / Comité des Fêtes                          |
| 5 Décembre 2025  | Marché de Noël / APE / Salle multi usages Saint Corneille     |
| 13 Décembre 2025 | Arrivée du Père Noël / Comité des Fêtes                       |